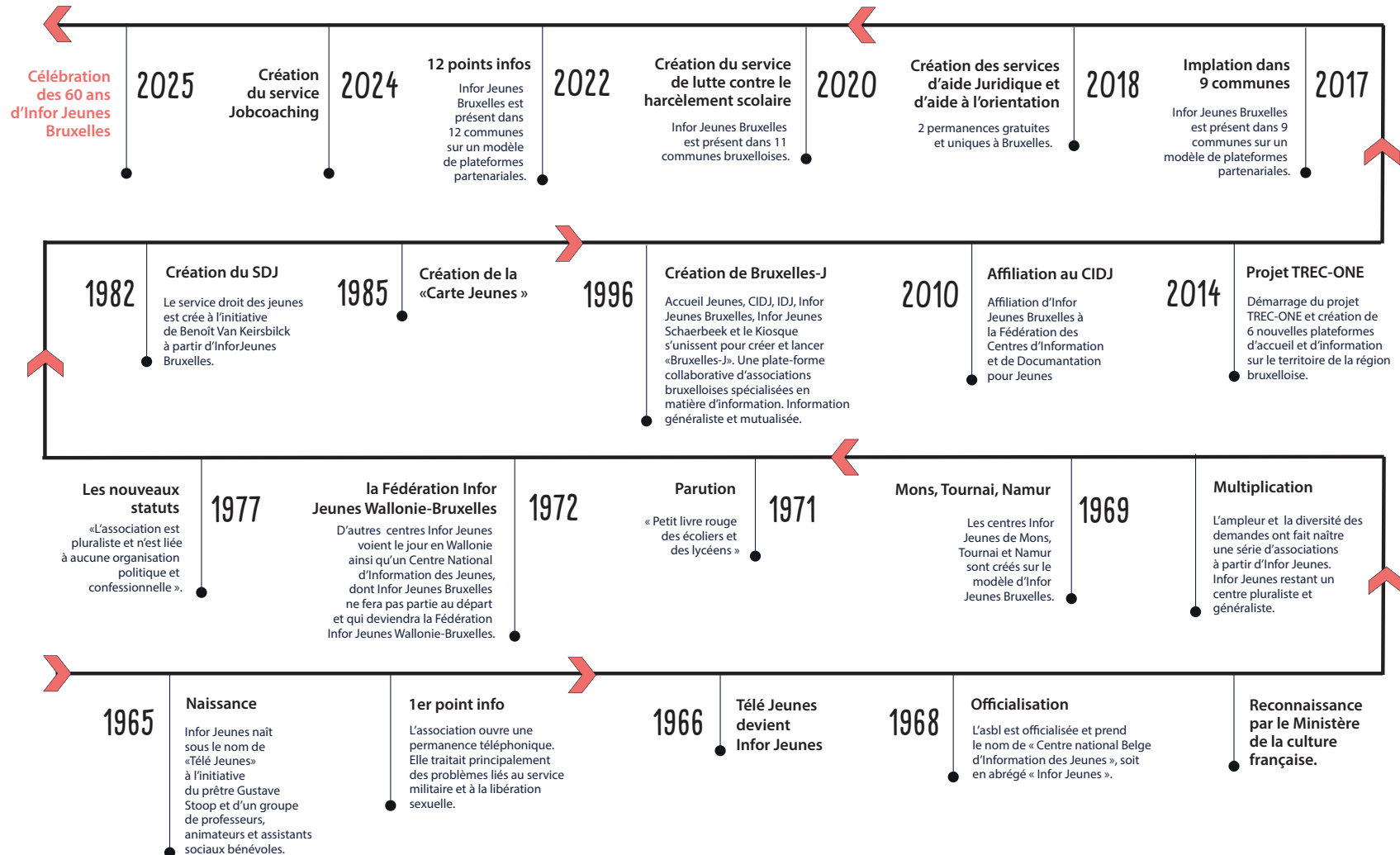




TABLE DES MATIÈRES

Historique	4
Introduction	5
Qui sommes-nous ?	6
Le Projet Trec-One	8
Notre méthodologie d'accueil	10
Le Service Information	12
Bruxelles-J	16
Que demandent les jeunes ?	20
Nos actions collectives	24
Le Service Juridique interne	28
Le Service Orientation	30
Le Service de Lutte contre le Harcèlement scolaire	34
Le Service Jobcoaching	37
Notre réseau partenaires	40
Le Service Communication	44
Ressources humaines et formations	46
Finances	47
Les 60 ans d'Infor Jeunes Bruxelles	48

HISTORIQUE



INTRODUCTION

Depuis plus de 60 ans, nous poursuivons une même mission : informer, orienter, accompagner et soutenir les jeunes bruxellois face à des réalités toujours plus complexes.

2025 est une année particulière puisque nous avons célébré les 60 ans de l'association. Cet anniversaire a été l'occasion de prendre un temps de recul sur notre histoire, notre évolution et la place qu'occupe aujourd'hui Infor Jeunes Bruxelles dans le paysage bruxellois.

2025 a aussi été une année contrastée pour Infor Jeunes Bruxelles. Cette année a été marquée par un contexte particulièrement instable, qui a fortement impacté notre fonctionnement, nos perspectives et notre capacité à nous projeter sereinement.

Sur le terrain, nous constatons chaque jour que les réalités vécues par les jeunes évoluent et se complexifient. En 2025, cette tendance s'est encore accentuée dans un contexte de changements politiques majeurs et de réformes législatives importantes. L'arrivée de nouveaux gouvernements, les réformes portées dans le cadre de l'Arizona et les modifications annoncées et mises en œuvre ont marqué cette année 2025.

Si certaines de ces évolutions touchent à des dispositifs, droits et mécanismes parfois restés relativement stables depuis plusieurs décennies, leur remise en question a généré inévitablement beaucoup d'interrogations, d'incompréhension et d'inquiétude auprès de notre public. Qu'il s'agisse d'emploi, de formation, d'aides sociales, d'enseignement, de mobilité ou d'accès aux droits, les jeunes se retrouvent confrontés à des règles qui changent,

à des informations mouvantes et donc, à des perspectives difficiles à anticiper.

Dans ce contexte, informer un jeune aujourd'hui, ne suffit plus uniquement à répondre à une question ponctuelle. C'est aussi l'aider à comprendre un environnement administratif, institutionnel et législatif devenu plus complexe, à identifier ses droits, à anticiper les impacts de certains changements sur sa situation et à prendre des décisions éclairées.

Ces changements renforcent encore plus la pertinence de notre travail d'information, d'orientation et d'accompagnement afin d'aider les jeunes à s'insérer dans une société en pleine évolution.

Paradoxalement, c'est au moment même où notre rôle apparaît plus essentiel que jamais pour accompagner ces évolutions que nous faisons face à une baisse de soutien liée au contexte politique. Cette situation fragilise nos capacités d'action et de projection, alors même que la demande reste forte et que les besoins du public continuent d'évoluer.

Les pages qui suivent témoignent de cette réalité. Derrière l'activité présentée dans ce rapport, il y a le même constat : les jeunes sont confrontés à des dispositifs qui se complexifient et ont un besoin croissant d'accompagnement pour comprendre leurs situations et faire des choix conscients.

À l'heure où nous célébrons les 60 ans d'Infor Jeunes Bruxelles, ce rapport rappelle aussi combien notre association s'inscrit dans son époque. Si notre mission

demeure inchangée, les réalités auxquelles nous répondons, elles, continuent de se transformer.

Les réformes qui ont marqué l'année 2025 démontrent une chose essentielle : transformer des politiques publiques ne peut se faire sans soutenir les acteurs de terrain qui permettent aux citoyens de se les approprier concrètement. Car les réformes ne produisent pas d'effets uniquement sur le papier, elles transforment des parcours de vie et nécessitent un travail de proximité pour être comprises et réellement accessibles.

C'est précisément ce rôle qu'Infor Jeunes Bruxelles assume depuis six décennies. Nous l'avons assuré à travers les évolutions sociales, politiques et institutionnelles de ces 60 dernières années, et nous continuerons à le faire. Encore faut-il que ce travail, essentiel à l'accès effectif aux droits, continue d'être reconnu et soutenu à la hauteur des enjeux actuels.

Mélanie Rigole
Directrice d'Infor Jeunes Bruxelles

QUI SOMMES-NOUS ?

Infor Jeunes Bruxelles est un centre d'information jeunesse agréé par la Fédération Wallonie Bruxelles. Notre mission principale est d'informer, conseiller et aider les jeunes et leurs proches sur toutes les questions qui les concernent : études, formation, emploi, job étudiant, droits sociaux, santé physique et mentale, logement, loisirs ou encore citoyenneté.

Notre objectif est de fluidifier les parcours des jeunes et de soutenir leur émancipation en facilitant l'accès à une information juste et vérifiée. Nous avons également pour mission de créer du lien entre les jeunes et les institutions publiques. D'une part, nous remontons et portons les demandes, questionnements, inquiétudes et préoccupations des jeunes. De l'autre, nous vulgarisons l'information et facilitons l'accès aux services publics afin que tout jeune puisse s'orienter, prendre ses décisions, exercer ses droits et accéder aux services mis en place pour l'accompagner dans son parcours en Belgique.

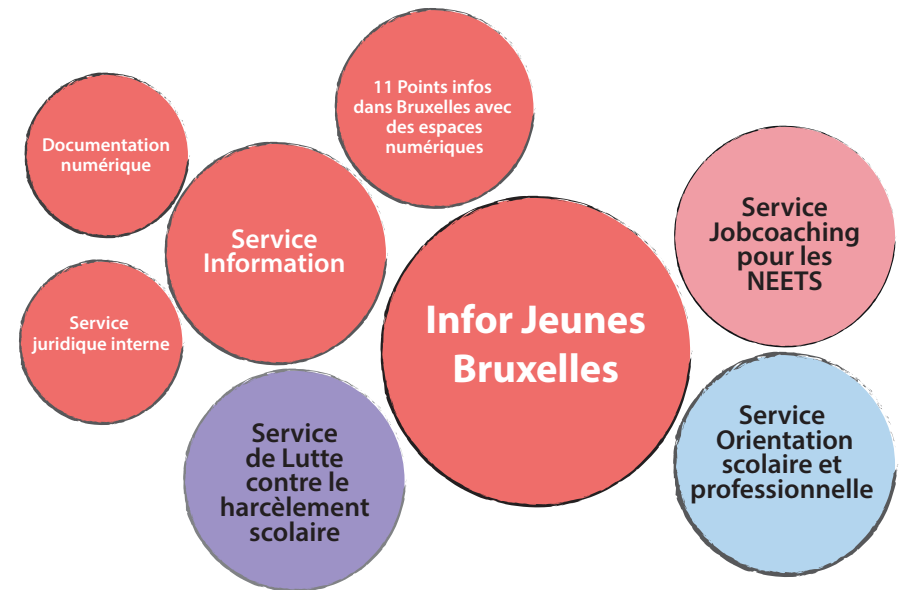
Pour ce faire, notre service Information est joignable par téléphone, par mail, sur les réseaux sociaux ou encore via un chat accessible sur notre site. Nos informateurs et informatrices sont également disponibles, sans rendez-vous, dans 11 communes de Bruxelles au sein de 12 Points Info. L'accès y est libre et inconditionnel.

En tant qu'acteur de première ligne, nous jouons un rôle primordial de relais entre les jeunes et les services qui peuvent les soutenir. Nous travaillons avec de nombreux partenaires afin de créer des synergies et faciliter l'accès des services.

En parallèle, depuis plusieurs années, et pour répondre à un manque de services dans l'offre bruxelloise, Infor Jeunes Bruxelles a créé et développé trois services d'accompagnement spécialisés :

- un service d'Orientation scolaire et professionnelle
- un service de Lutte contre le harcèlement
- un service Jobcoaching.

À travers l'ensemble de nos services, nous souhaitons offrir un environnement dans lequel chaque jeune puisse recevoir une réponse et/ou un accompagnement personnalisé, gratuit et anonyme.



Nos différents Services en 2025

Nos valeurs

« Chacun des membres de l'équipe d'Infor Jeunes Bruxelles s'engage, dans le respect de l'anonymat, à donner à chaque question de tout jeune bruxellois une réponse, neutre et sans jugement, complète et validée, lui permettant de faire ses choix et prendre ses décisions en totale conscience, autonomie et liberté. »

Nous sommes également signataires de la charte ERYICA, dont deux extraits illustrent parfaitement nos engagements et le travail mis en œuvre quotidiennement par tous les travailleurs et travailleuses d'Infor Jeunes Bruxelles :

« Le respect de la démocratie, des droits de l'homme et des libertés fondamentales implique le droit, pour tous les jeunes, d'avoir accès à une information complète, objective, compréhensible et fiable au sujet de leurs questions et besoins. »

« Le travail en information jeunesse généraliste couvre tous les sujets qui intéressent les jeunes et peut inclure un éventail d'activités : information, conseil et avis, orientation, aide, accompagnement, coaching et formation, travail en réseau, ainsi que renvoi vers des services spécialisés. Les principes de cette charte sont destinés à être appliqués à toutes les formes de travail en information jeunesse généraliste. »

La Direction et le Conseil d'Administration

- **Mélanie Rigole**, Directrice, déléguée à la gestion journalière
- **Alexandre Hemerijck**, Consultant employeurs chez Actiris
- **Nadia Achbany**, Directrice du CIDJ
- **Claude Van Opstal**, Attaché au Service général du numérique éducatif, FWB Enseignement
- **Laurent Lefèvre**, Chargé de communication au Parlement bruxellois
- **Amandine Philips**, Conseillère pédagogique en charge du conseil d'orientation et en formation chez Bruxelles Formation



Mélanie Rigole, Directrice

LE PROJET TREC-ONE

Historique et objectifs

En 2013, sur base de son expérience de terrain, Infor Jeunes Bruxelles pose une série de constats :

- Il y a une faiblesse dans la diffusion de l'information à destination des jeunes
- L'offre institutionnelle et sociale est complexe, particulièrement à Bruxelles
- Les jeunes en difficulté ne s'adressent pas toujours aux structures d'aide ou d'accompagnement, par méconnaissance ou en raison de freins psychologiques
- Il est difficile de maintenir un lien entre les jeunes et les différentes structures d'aide, ce qui provoque parfois des ruptures dans les trajectoires d'accompagnement des jeunes
- Il manque des espaces d'acquisition de compétences et d'expériences pour les jeunes qui ne sont plus à l'école ou en formation

En 2014, pour répondre à ces difficultés, Infor Jeunes Bruxelles lance le projet Trec-One, transition école-premier emploi. Ce projet vise à créer des lieux d'accueil unique où les jeunes peuvent obtenir, à chaque étapes de leur vie, des informations, une aide spécialisée ou un accompagnement. L'approche se veut intégrée, considérant les jeunes dans leur globalité. Le projet Trec-One poursuit les objectifs suivants :

- **Assurer une meilleure accessibilité** en réunissant,

dans un seul espace, des structures de première ligne, d'aide et d'accompagnement

- **Créer des synergies et des complémentarités** entre acteurs jeunesse, scolaires, de prévention, communaux, d'insertion socioprofessionnelle, etc.
- **Réduire l'éparpillement des acteurs et les doublons** grâce au partenariat collaboratif. Le projet vise à créer une plus grande efficacité dans les services proposés aux jeunes
- **Lutter contre les ruptures de trajectoires** dans les accompagnements, et plus largement, lutter contre les ruptures dans les transitions entre l'école et la vie active
- **Prévenir le décrochage scolaire** en revalorisant les filières qualifiantes, en renforçant les activités et l'accompagnement en orientation, en assurant un accompagnement psychosocial des jeunes et un accompagnement dans leur transition vers le marché de l'emploi.

Mise en œuvre et développement

Lors de son lancement en 2014, le projet Trec-One s'est décliné sous deux aspects : des plateformes locales et une plateforme internet. Les plateformes locales sont des espaces décentralisés pour assurer une proximité avec le public et développer des synergies avec des acteurs locaux, généralement communaux. Leur développement est le fruit d'une stratégie de rapprochement et de

partenariats des services d'accueil à destination du public jeune dans des zones prioritaires. Cet aspect est développé et coordonné par Infor Jeunes Bruxelles.

Le développement d'une plateforme internet, via le redéploiement de la plateforme collaborative Bruxelles-J, assure un portail virtuel d'information jeunesse pour toutes les thématiques qui concernent les jeunes de 12 à 26 ans. Ce site donne la possibilité aux jeunes de poser leurs questions en ligne et d'obtenir une réponse personnalisée par un des partenaires de cette plateforme. Cet aspect du projet est développé par Bruxelles-J, sous l'initiative d'Infor Jeunes Bruxelles, principal partenaire.

En 2021, sous l'impulsion du plan de relance Covid, nous avons pu ouvrir deux plateformes locales supplémentaires. La première s'est ouverte en mars à Evere au sein de l'Espace Moreau. Ce dernier regroupe autour du service de cohésion sociale de la commune, une maison de jeunes, des activités du centre culturel, de la remédiation scolaire et un EPN pour les étudiants. Nous avons proposé d'emblée un partenariat avec le SIEP Bruxelles pour offrir une présence en permanence plus importante et des possibilités d'actions collectives autour des questions d'étude et d'orientation scolaire et professionnelle.

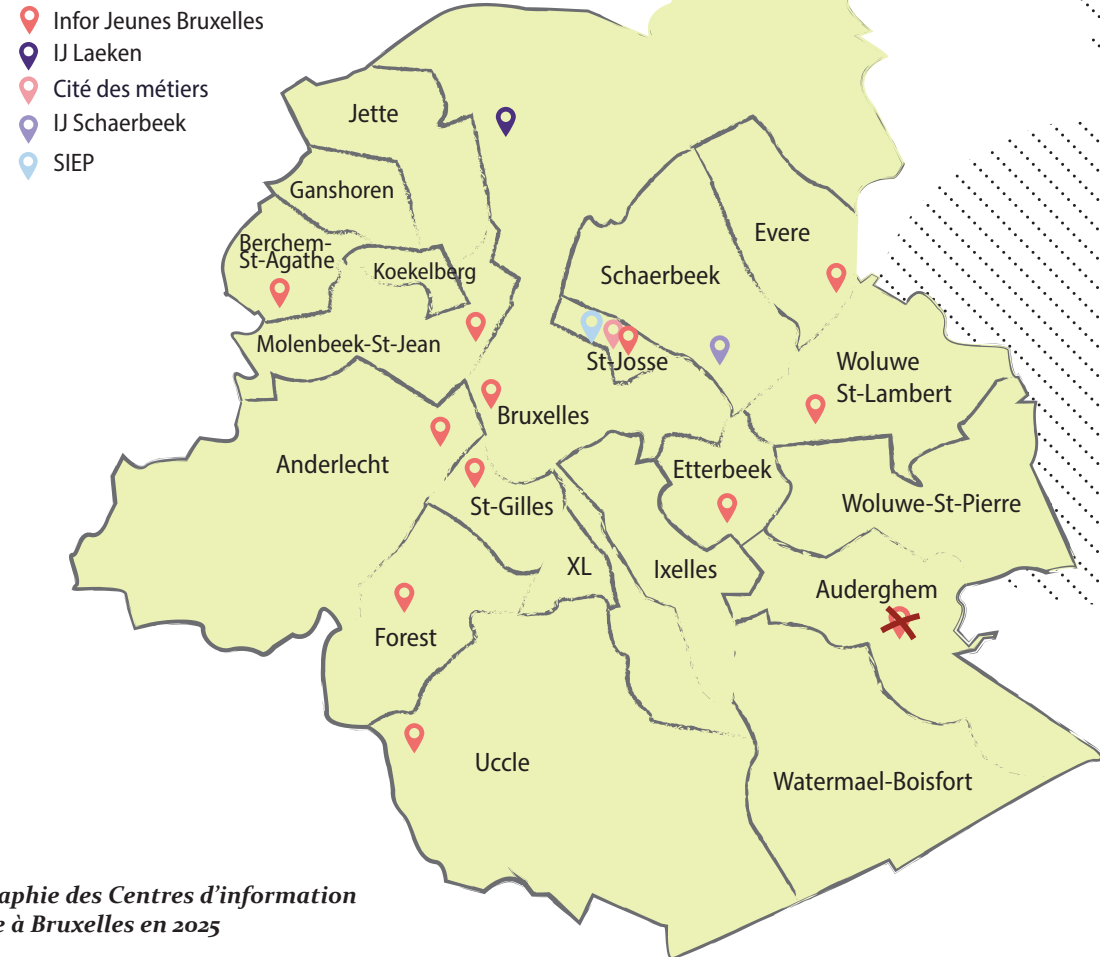
La seconde a vu le jour à Woluwé-Saint-Lambert en collaboration avec le service jeunesse et le service emploi de la commune. Bien que cette commune présente des indicateurs socio-économiques favorables, elle est

également un lieu de prédilection pour les étudiants, abritant le site de l'ALMA qui regroupe, à côté de l'UCL, des hautes écoles et de l'enseignement de promotion sociale.

En 2022, toujours dans le cadre du plan de relance, une troisième plateforme a été implantée à la Cité des métiers à Saint-Josse. Notre présence, d'abord formalisée avec une journée de permanence par semaine, a été renforcée en 2023 avec une seconde journée de permanence. Depuis, notre collaboration avec la Cité des Métiers se concrétise également via nos actions collectives en orientation avec la section enseignement secondaire et avec le Pôle Académique pour le supérieur.

L'année 2024 a donc été une année de stabilisation et de maintien des partenariats précédemment développés au sein de chaque Point Info. En parallèle, la mise en place d'un nouveau service, le service Jobcoaching, a également complété notre offre de services dans les Points Info de Bruxelles, Saint-Gilles, Anderlecht et Uccle. Ce service a également permis de structurer de nouvelles collaborations locales, notamment avec les acteurs de l'emploi. En 2024, Trec-One a maintenu une présence locale dans 12 communes de Bruxelles.

En 2025, l'implantation et la reconnaissance du projet Trec-One s'est poursuivie, notamment via l'augmentation des collaborations avec des structures communales et des CPAS. Le service Jobcoaching a également étendu sa présence à la commune d'Etterbeek.



Cartographie des Centres d'information jeunesse à Bruxelles en 2025

NOTRE MÉTHODOLOGIE D'ACCUEIL

La particularité du projet Trec-One est d'offrir pour tous les jeunes une porte d'entrée généraliste qui soit près de chez eux et qui améliore l'articulation avec des services spécialisés lorsque cela est nécessaire.

Cette articulation commence par l'accueil du jeune au sein d'un service généraliste. A Bruxelles, les services généralistes sont peu nombreux, et les centres d'information jeunesse et les AMO (aide en milieu ouvert) en représentent l'essentiel. En effet, bien que les AMO soient également des services spécialisés, elles gardent un champ d'action large et sont donc une porte d'entrée pour les jeunes. Leurs services sont cependant limités aux mineurs (22 ans en 2019). Leur accès est donc conditionné à l'âge.

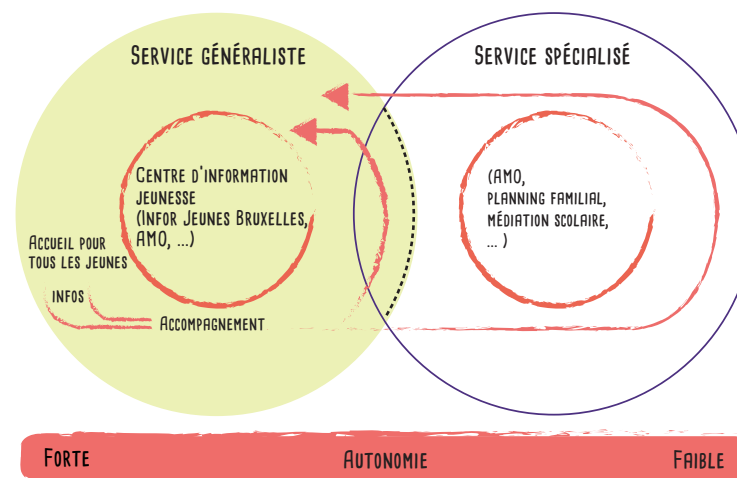
Cet accueil généraliste doit avoir pour objectif d'informer et d'accompagner les jeunes en permettant notamment d'appréhender les situations de manière globale. C'est en effet au travers d'une approche holistique qu'il est possible de comprendre pleinement les questions et/ou les problématiques amenées par les jeunes, nous autorisant alors à amener une réponse concrète, et viable, prenant en considération les conséquences possibles sur un large panel des aspects de leur quotidien.

A nos yeux, il n'y a pas de scission claire entre informer et accompagner. Quand on prend le temps d'analyser la demande du jeune, de faire le point sur sa situation, de l'aider à prioriser ses actions, de l'aider à prendre contact avec une institution, de l'aider à remplir un formulaire, on fait de l'accompagnement.

Si une majorité des demandes peuvent ainsi être traitées par un opérateur généraliste formé, il faut, pour autant, que ce dernier ait les ressources et les connaissances suffisantes.

Par la suite, le besoin d'une prise en charge par un service spécialisé peut apparaître, que cela soit fonction du type de demande, des difficultés identifiées ou encore du degré d'autonomie du jeune. Une réorientation est donc nécessaire, et il est alors primordial de disposer d'un réseau de partenaires fort, permettant d'assurer un relais sécurisé afin de ne pas perdre le jeune et de lui garantir un accès aux

droits. Le projet Trec One vise justement à rassembler et à nous connecter à ces acteurs spécialisés : soit le service est présent sur place au sein de la plateforme locale (Point Info), soit nous créons et organisons des relais, idéalement localement, pour assurer qu'il n'y aura pas de rupture dans l'accompagnement du jeune. Il est alors important de développer et nourrir un réseau de partenaires avec qui collaborer (acteurs jeunesse, communaux, de prévention, d'insertion socioprofessionnelle, de formation, de médiation, de santé, etc.)



Notre méthodologie d'accueil

Enfin, cette articulation n'est pas linéaire. Il arrive souvent que les jeunes reviennent avec d'autres questions ou en fonction de l'avancement dans leurs démarches. Il leur est possible de retrouver le même informateur, s'ils le souhaitent, même sur plusieurs plateformes différentes. Nous travaillons également avec de nombreux professionnels afin de soutenir leur accompagnement auprès des jeunes en apportant une vision globale sur certaines situations.

Ces deux champs d'action, généraliste et spécialisé, peuvent se recouvrir partiellement, chaque service et acteur développant une pratique spécialisée ou généraliste en fonction des demandes traitées.

La carte ci-contre vous donne un aperçu des acteurs avec qui nous avons développé des liens de collaborations.

Au centre, les liens structurels :

- des acteurs jeunesse (aide à la jeunesse et jeunesse culture)
- des services communaux (jeunesse, prévention, médiation scolaire, etc.)
- des acteurs scolaires ou de la formation
- et de plus en plus d'acteurs de l'insertion socioprofessionnelle

En périphérie, nous retrouvons tous les acteurs que nous activons et sollicitons afin de répondre aux questions des jeunes. Tous ne sont pas représentés mais, le schéma a pour objectif d'apporter une vision d'ensemble des acteurs sollicités.



Réseau des partenaires relais en 2025

LE SERVICE INFORMATION

Le Service Information d'Infor Jeunes Bruxelles bénéficie d'une expertise de plus de 60 ans dans l'information jeunesse. Notre équipe est formée en continu sur toutes les matières qui touchent de près ou de loin la jeunesse. Elle répond à l'ensemble des questions des jeunes au sein des Points Infos mais également via une permanence téléphonique, ou encore de manière numérique au travers d'un chat en ligne, par mail et sur nos réseaux sociaux.

Impact du contexte budgétaire sur nos activités

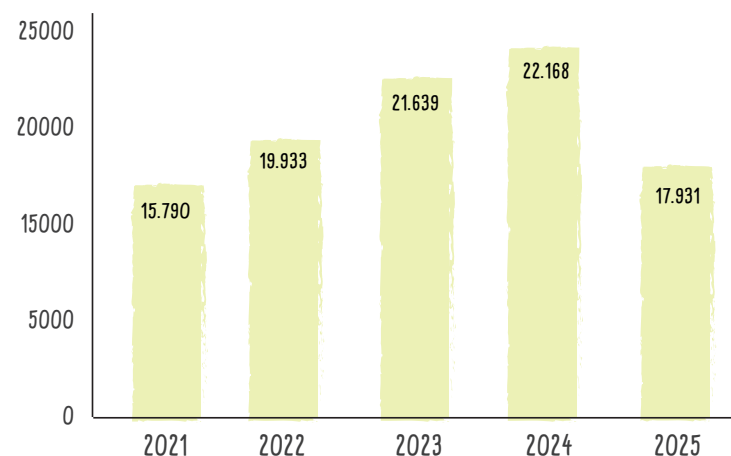
Depuis 2022, dans le contexte de l'après-Covid, le bilan annuel était en progression constante. Cette évolution s'expliquait à la fois par une augmentation générale du volume de demandes traitées et par un rééquilibrage progressif entre les sollicitations à distance et celles en présentiel, confirmant l'importance d'une présence locale dans les communes. Cette dynamique positive s'est poursuivie jusqu'en 2024 sur l'ensemble des canaux : permanences, téléphone et web.

L'année 2025 marque toutefois un recul du nombre global de demandes traitées. Cette diminution ne traduit ni un essoufflement du dispositif ni une baisse de l'intérêt du public. Elle s'explique principalement par le contexte institutionnel et budgétaire, qui a entraîné une réduction des moyens alloués au projet.

Cette situation s'est traduite par une diminution de 3,6 ETP sur l'année, avec pour conséquences :

- la fermeture de la plateforme d'Auderghem
- une réduction du temps de permanences dans les plateformes bruxelloises
- une diminution du nombre de permanences téléphoniques et en ligne

Dans ce contexte, notre choix a été de maintenir prioritairement la présence des équipes au sein des plateformes physiques (Point Info). Cette orientation a permis de préserver l'accueil direct des jeunes, mais a eu pour effet de réduire la disponibilité de l'équipe pour assurer les permanences à distance.



Évolution du nombre de demandes traitées 2021-2025

Les demandes d'information en présentiel ne faiblissent pas

Si le nombre global de demandes diminue, l'activité en présentiel reste quant à elle stable. En 2025, 8.735 jeunes ont été accueillis dans nos Points Info, un niveau comparable à celui de 2024, et ce malgré la réduction du nombre de permanences annuelles. Ce maintien confirme que les jeunes continuent de se déplacer et à faire appel aux services proposés localement.

La réduction du nombre total de demandes s'explique donc principalement par la diminution des demandes

traitées à distance, avec une baisse de 2.592 demandes téléphoniques et de 1.403 demandes via le web.

Dans ce contexte, il apparaît clairement que la demande du public ne faiblit pas. C'est davantage la capacité du dispositif à absorber cette demande qui a été impactée. Les résultats de 2025 confirment également l'importance d'une présence physique de proximité, en tant qu'espace d'accueil global permettant de répondre à des situations souvent multiples et imbriquées.

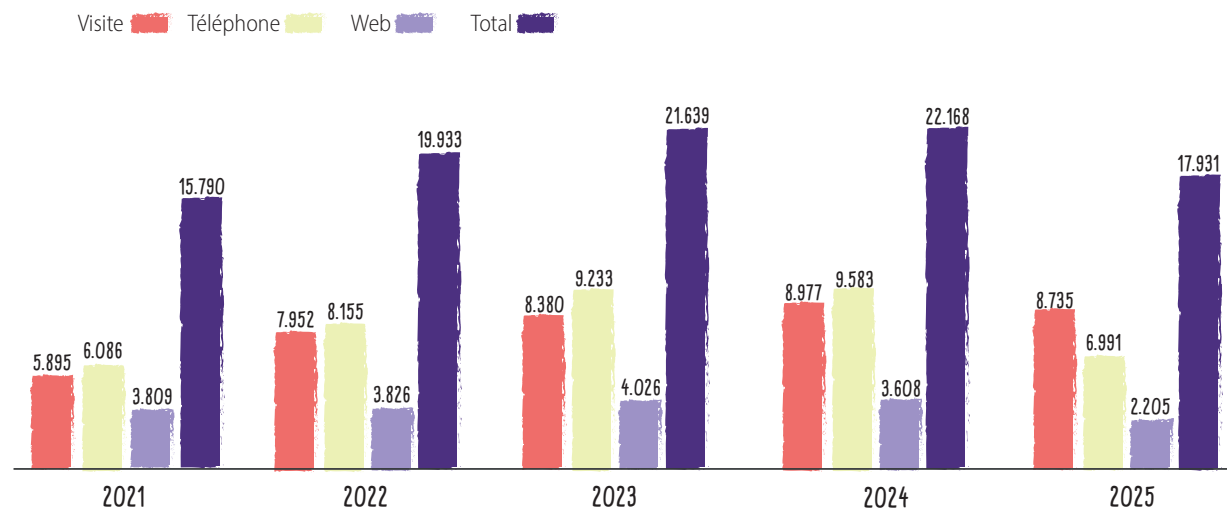
Si certains indicateurs sont en baisse par rapport aux années précédentes, ils doivent être replacés dans le contexte particulier de l'année 2025. Cette évolution

s'explique avant tout par un environnement institutionnel et budgétaire incertain, ce qui a directement influencé nos moyens d'action et notre présence sur le terrain.

Dans le même temps, les besoins des jeunes restent bien présents. Chaque jour, nos permanences accueillent des jeunes confrontés à des parcours de plus en plus complexes, marqués par des incertitudes scolaires, professionnelles et sociales. Plus que jamais, ils expriment le besoin de trouver des lieux accessibles où poser leurs questions, être écoutés et obtenir des réponses claires.

L'enjeu est dès lors de préserver cet ancrage local et de garantir l'accessibilité de nos services sur l'ensemble du territoire bruxellois. Dans un contexte où les inégalités d'accès à l'information et à l'accompagnement persistent, il est essentiel de pouvoir maintenir une présence de proximité, en particulier dans les communes où les besoins sont les plus marqués.

Il convient toutefois de souligner que les permanences à distance jouent un rôle complémentaire essentiel. L'expérience de terrain montre qu'une partie des demandes peut être traitée sans déplacement, et que ces premiers contacts constituent souvent une porte d'entrée vers les services. La réduction des permanences téléphoniques et en ligne, combinée à la diminution des horaires d'ouverture, a ainsi contribué à une pression accrue sur certaines plateformes locales, en particulier lors des périodes de forte affluence (début et fin d'année scolaire). Dans cette perspective, le maintien d'une offre accessible à distance apparaît comme un enjeu important pour garantir la fluidité et l'efficacité globale du dispositif.



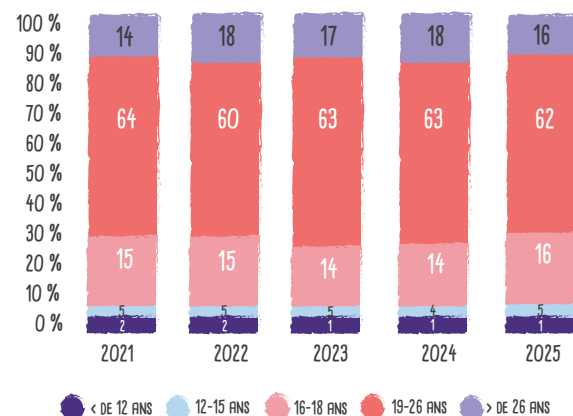
Évolution de la répartition des demandes selon le canal 2021-2025

Ventilation selon l'âge, le statut et le genre

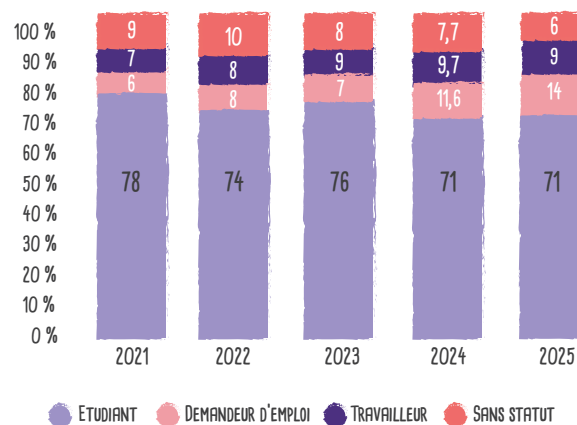
Depuis 2020, nous observons un élargissement progressif de notre public vers des tranches d'âge plus élevées. Cette évolution s'explique notamment par le fait que l'accès à l'autonomie se fait de plus en plus tard. À titre d'exemple, l'âge moyen d'obtention d'un diplôme dans l'enseignement supérieur est aujourd'hui de 25,5 ans, ce qui montre que les parcours se prolongent bien au-delà de 26 ans.

Comme l'année dernière, la part de jeunes entre 19 et 26 ans est la plus représentée, notre public étant en grande partie constituée de jeunes en fin de parcours secondaire et de jeunes étudiants du supérieur. Les questions liées aux transitions école-vie active se posent le plus souvent dans cette tranche d'âge.

En ce qui concerne le statut des jeunes qui font appel à nos services, une évolution nette se confirme. Infor Jeunes Bruxelles est de plus en plus identifié comme un acteur qui accompagne aussi les questions liées à l'emploi, à la formation et à l'insertion professionnelle, et pas uniquement celles liées à l'enseignement. En cinq ans, la part des jeunes demandeurs d'emploi, travailleurs ou « sans statut » (dont les jeunes en situation Neet) a fortement augmenté, pour atteindre près de 30 % du public en 2025. Le développement du service Jobcoaching depuis 2024 a sans doute renforcé cette tendance. Cela confirme notre rôle dans l'accompagnement des parcours d'insertion des jeunes à Bruxelles.

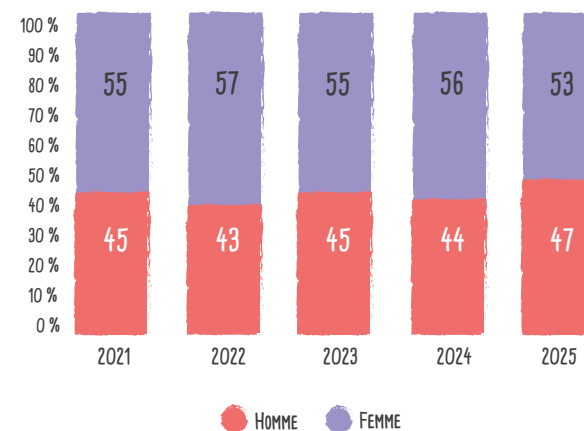


Évolution de la fréquentation selon l'âge 2021-2025

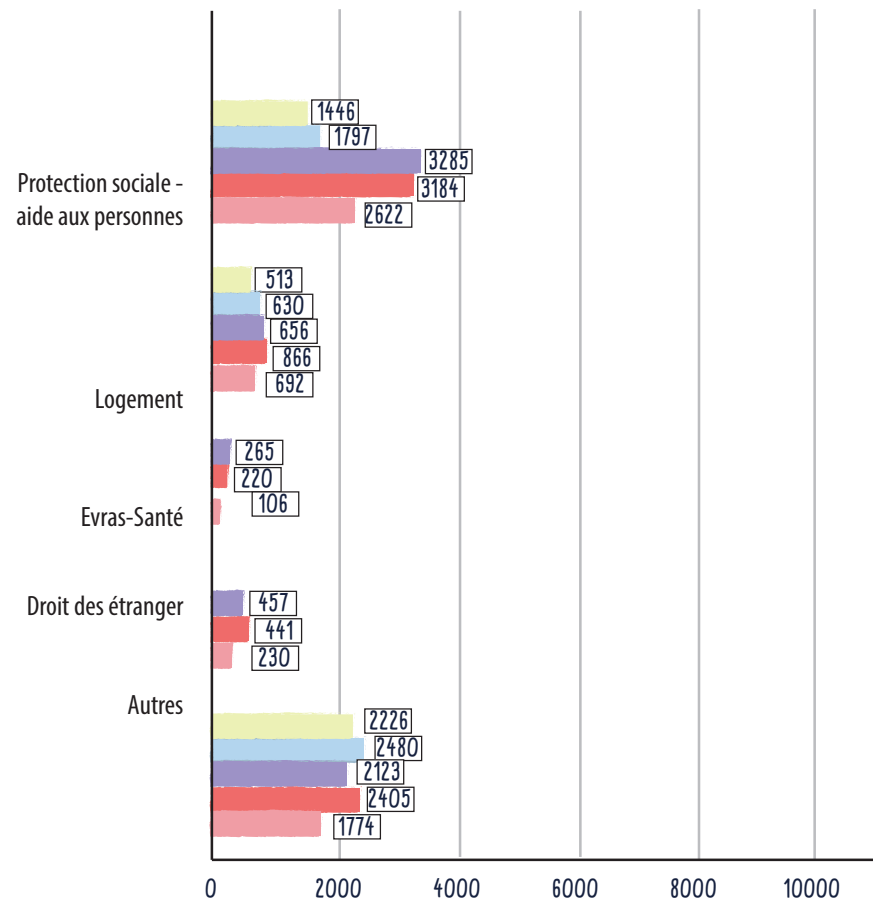
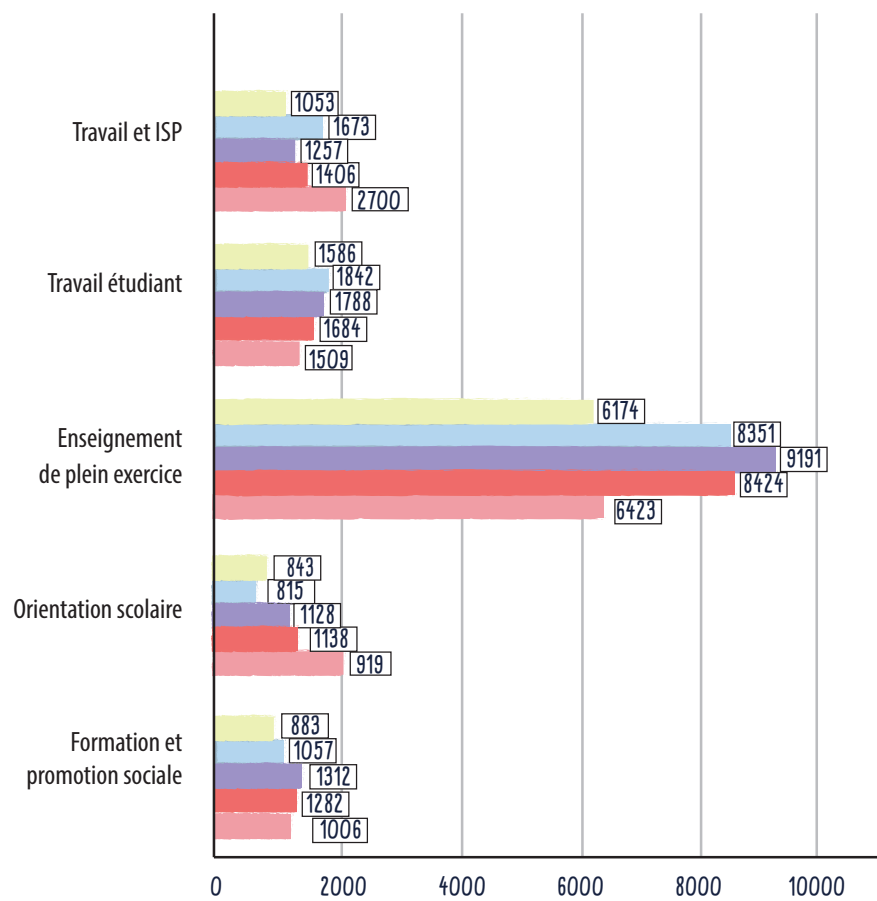


Évolution de la fréquentation selon le statut 2021-2025

Enfin, la répartition selon le genre reste stable par rapport aux années précédentes : les femmes sont toujours aussi nombreuses à faire appel à nos services. Globalement, nos thématiques s'adressent à l'ensemble de notre public, ce qui témoigne que la démarche d'aller poser une question dans un centre d'information est une tendance peut-être plus féminine que la nature de la demande.



Évolution de la fréquentation selon le genre 2021-2025



Évolution du type de demandes traitées selon les thématiques 2021-2025



BRUXELLES-J



Bruxelles-J est le portail internet d'information jeunesse à Bruxelles. Il rassemble quelques 300 fiches d'information regroupées en 11 thématiques, gérées par 13 partenaires.

Après une année 2024 record avec près de 3 millions d'utilisateurs, l'année 2025 marque un tournant important. Le site a accueilli un peu plus de 2 millions d'utilisateurs, soit une baisse d'environ 30 % du trafic.

Cette diminution ne s'explique pas par une baisse d'intérêt pour les thématiques traitées, mais par une transformation plus globale des usages numériques. Depuis début 2025, les moteurs de recherche – notamment Google – mettent en avant des réponses générées par intelligence artificielle directement au-dessus des résultats de recherche. Les internautes accèdent donc plus souvent à l'information sans devoir consulter les sites sources.

Ce phénomène, observé à l'échelle internationale, impacte fortement



les sites d'information, y compris ceux des services publics. Malgré cela, Bruxelles-J continue de toucher un public très important, avec un niveau de fréquentation deux fois supérieur à celui de 2015.

La particularité du site reste son interactivité : les jeunes peuvent poser leurs questions directement au bas de chaque fiche.

En 2025, 8.164 questions ont été posées, soit une diminution de 31 % par rapport à 2024 que nous pensons directement liée à la baisse globale du trafic, elle-même de 30%.

Malgré cela, l'activité reste soutenue. En effet, avec en moyenne plus de 22 questions traitées par jour, Infor Jeunes Bruxelles continue de jouer un rôle central dans ce dispositif. Sur les 8.164 demandes, 2.874 ont été traitées par notre équipe.



Évolution du nombre de questions traitées par Infor Jeunes Bruxelles sur le site de Bruxelles-J 2021 - 2025

Alors que le site de Bruxelles-J attirait chaque année plus d'utilisateurs, le nombre de questions posées avait tendance à se stabiliser. Cette évolution répondait à un objectif : maintenir une charge de travail soutenable pour les équipes.

En 2025, la baisse du trafic a entraîné une diminution du nombre de questions. Si cela peut apparaître comme une contrainte, cela permet également de dégager du temps pour la production et la mise à jour de contenus, dans un contexte où la qualité de l'information reste essentielle et où les évolutions législatives fréquentes demandent un travail de mise à jour particulièrement régulier.

Analyse qualitative des demandes traitées par Infor Jeunes Bruxelles sur le site de Bruxelles-J

L'analyse qualitative des demandes que nous traitons sur le site de Bruxelles-J met en évidence des problématiques que nous avons déjà évoquées dans le cadre de l'analyse des demandes traitées en permanence. Cependant, la mise en avant de certaines thématiques sur le site, ainsi que le confort qu'offre la possibilité de poser une question à distance, nous apportent des informations complémentaires sur certaines réalités vécues par les jeunes.

Les questions concernant les démarches pour venir faire ses études en Belgique sont plus fréquentes sur le site de Bruxelles-J que dans nos permanences. Ces dernières années, et particulièrement en 2025, nous constatons une

complexification des procédures pour les jeunes étrangers souhaitant venir étudier en Belgique. Les démarches pour obtenir une équivalence de diplôme sont souvent longues et ces difficultés rendent parfois l'inscription et l'arrivée en Belgique impossibles. Par ailleurs, les témoignages que nous recevons indiquent que les délais de restitution des documents originaux par le service des équivalences causent régulièrement des difficultés pour introduire une demande de visa dans les délais.

Les questions liées à l'amour et à la sexualité sont également plus fréquentes en ligne qu'en face-à-face, ce qui illustre l'importance de l'anonymat pour aborder ces sujets sensibles.

Les questions en ligne mettent par ailleurs en évidence les limites liées à l'augmentation de la durée du travail étudiant. Les étudiants sont incités à travailler de plus en plus : la limite initiale de 23 jours par an avait été doublée en 2005, portée dans la foulée à 50 jours en 2012, puis à 475 heures en 2017. En 2023, le quota d'heures étudiantes bénéficiant de réductions de cotisations sociales est passé à 600 heures, avant d'être encore augmenté en 2025 pour atteindre 650 heures. Cet élargissement des possibilités d'exonération et l'augmentation de la flexibilisation ont entraîné une hausse importante du recours au travail étudiant. Si le job étudiant constitue un moyen pour les jeunes d'acquérir une première expérience professionnelle, il nous semble essentiel de rappeler qu'il ne doit pas se faire au détriment des études. Or, ce phénomène est régulièrement observé : un jobiste sur trois travaille parfois pendant le baccalauréat ou les examens, et un quart des étudiants estiment que leur emploi a une influence négative sur leurs performances scolaires.

De surcroît, nous constatons ces dernières années une hausse des questions liées aux contrats précaires proposés aux jeunes pour acquérir de l'expérience professionnelle. Les questions autour de la convention d'immersion professionnelle sont particulièrement nombreuses, mais cela concerne également les contrats FPIE/PFI et le stage first. Bruxelles-J est bien référencé pour ces thématiques, pour lesquelles peu de sites proposent une information complète. Cela contribue probablement à expliquer leur forte présence dans les demandes. Nous pouvons également émettre l'hypothèse que les formes d'emploi précaires (contrats de formation, contrats à temps partiel, flexijobs, intérim ou à durée déterminée, ...) deviennent de plus en plus un passage quasi incontournable pour s'insérer sur le marché du travail, voire une réalité pérenne pour certains jeunes.

Par ailleurs, les questions liées au droit au chômage ont été fortement marquées par les réformes prévues pour 2026 et leur entrée en vigueur progressive. Ces évolutions ont suscité de nombreuses inquiétudes auprès de notre public, en particulier concernant la fin de certains droits, les nouvelles conditions d'accès aux allocations et les conséquences concrètes sur leur situation personnelle.

Enfin, les questions sur les vacances jeunes et européennes restent également très fréquentes sur le site.

Dans un contexte marqué par l'évolution des usages numériques et le développement des outils d'intelligence artificielle, ces demandes confirment l'importance d'un accompagnement humain, personnalisé et contextualisé.

ANALYSE QUALITATIVE DES DEMANDES TRAITÉES PAR IJ BXL SUR BRUXELLES-J.BE

TES DROITS AU CHÔMAGE



1. Les conditions pour ouvrir le droit au chômage complet (sur base des études ou sur base du travail)
2. Le montant de l'allocation à laquelle la personne peut prétendre
3. Les nouvelles limitations dans le temps du droit au chômage à partir de 2026
4. L'impact des nouvelles réformes sur les dispenses pour étudier pendant le chômage
5. Démarches à respecter pour ouvrir un droit
6. Les sanctions de l'ONEM
7. L'incidence d'un travail à temps partiel sur le chômage
8. Obligations à respecter lorsque l'on bénéficie d'allocations
9. La validité du stage d'insertion professionnelle
10. Maintien de ses droits suite à un départ ou à un retour de l'étranger

VENIR ÉTUDIER EN BELGIQUE



1. Questions liées à la procédure pour l'obtention du VISA
2. Questions liées à la procédure d'équivalence
3. Questions sur l'accès au marché du travail belge sur base d'un diplôme étranger
4. Renouvellement du titre de séjour
5. Compatibilité entre les études à l'étranger et en Belgique
6. Questions par rapport aux diplômes étrangers du paramédical
7. Questions sur la possibilité de chercher de l'emploi pendant un an après la fin de ses études

AMOUR ET SÉXUALITÉ



1. Questions concernant la législation belge sur les rapports sexuels entre mineur(e) et majeur(e) et sur les abus sexuels (viol, inceste, attentat à la pudeur).
2. Questions sur les premiers rapports (découverte des relations sexuelles)

LE PREMIER EMPLOI



1. Comment démissionner ? Comment calculer le préavis ? Puis-je rompre un CDD ?
2. Questions sur la convention d'immersion professionnelle
3. Les plans d'embauche (FPIE/PFI, Activa, ACS, ...) et le Stage First
4. Questions autour du travail à temps partiel
5. Le droit aux vacances ordinaire, jeunes et supplémentaires
6. Question sur le licenciement
7. Démarches après les études
8. Comprendre sa fiche de paie

TRAVAILLER PENDANT TES ÉTUDES



1. Questions sur les 650 heures et comment faire pour garder ses allocations familiales, impôts, ...
2. Statut étudiant (comment le garder surtout lorsque j'arrête mes études/ je pars à l'étranger/ puis-je travailler comme étudiant alors que je rédige mon mémoire/ etc.)
3. La recherche de jobs étudiants
4. Être étudiant et les possibilités de travailler en tant qu'indépendant ou en P2P (Uber, Deliveroo, ...)
5. Travail étudiant étranger et changement de statut
6. L'âge à partir duquel on peut commencer un job étudiant

LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE



1. Questions sur les absences justifiées et injustifiées
2. Impact du nombre de jours d'absence sur la scolarité/ droit sociaux

EXERCER TA CITOYENNETÉ



1. Je suis étranger. Ai-je le droit de voter ? Comment dois-je faire ?
2. Comment se lancer en politique ? Comment devenir candidat sur une liste ?
3. Questions sur le caractère obligatoire du vote



QUITTER TES PARENTS

1. Comment obtenir une aide du CPAS
2. Comment obtenir une pension alimentaire des parents

L'ENGAGEMENT VOLONTAIRE



1. Je cherche à faire du volontariat dans tel ou tel secteur. Comment trouver ?
2. Je suis étranger et je vis à l'étranger, puis-je venir en Belgique pour faire du volontariat ? Puis-je avoir un titre de séjour pour cela ?
3. Comment trouver un projet de volontariat à l'étranger ?
4. Questions autour de l'âge minimum, des indemnités, de la fiscalité, ...

TES ALLOCATIONS FAMILIALES



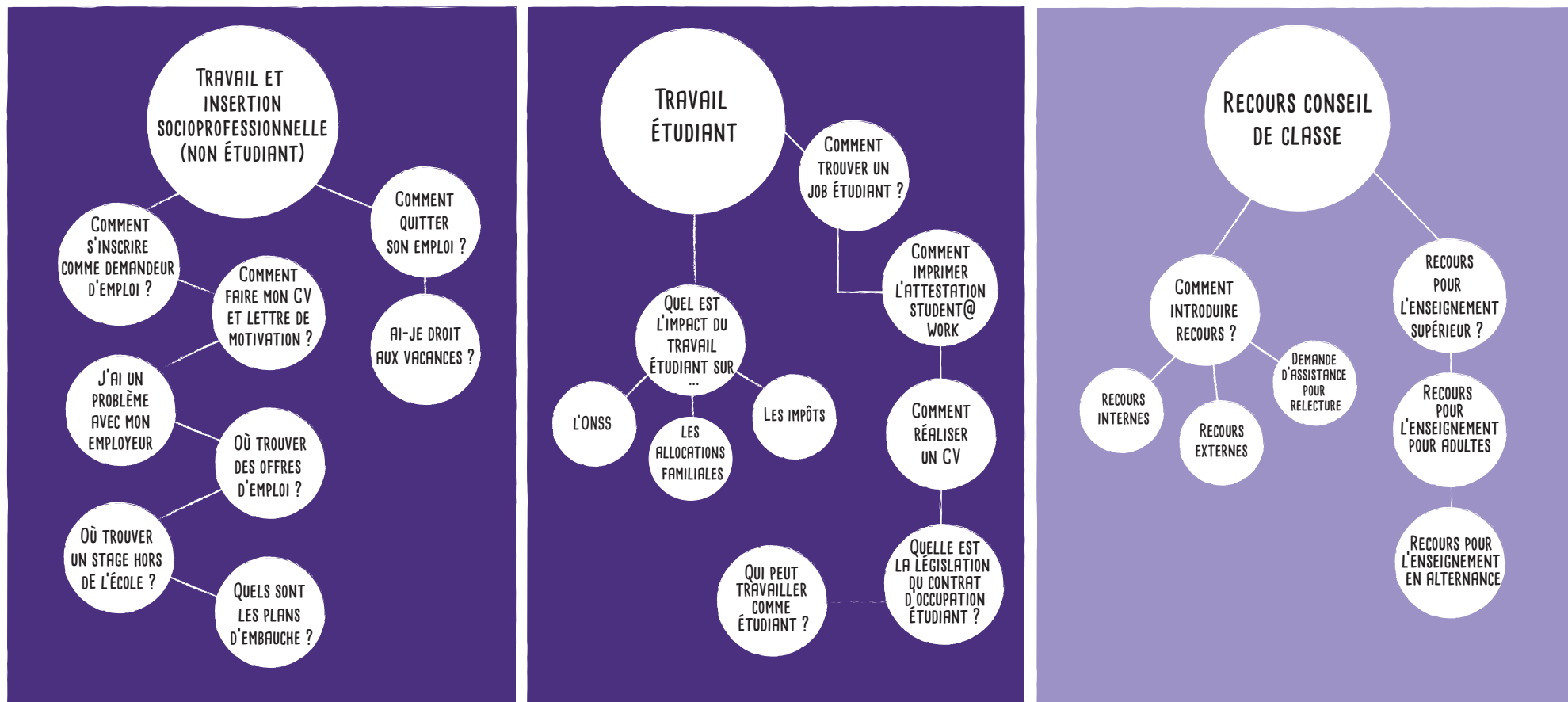
1. Maintien des allocations familiales et changement de statut (étudiant vers chercheur d'emploi par exemple)
2. Changement de pays et ouverture ou maintien du droit
3. Percevoir ses allocations familiales soi-même
4. Déménagement d'une région à une autre
5. Allocation de naissance et ouverture du droit
6. Réclamer un supplément
7. Conflit de paiement avec la caisse d'allocations familiales

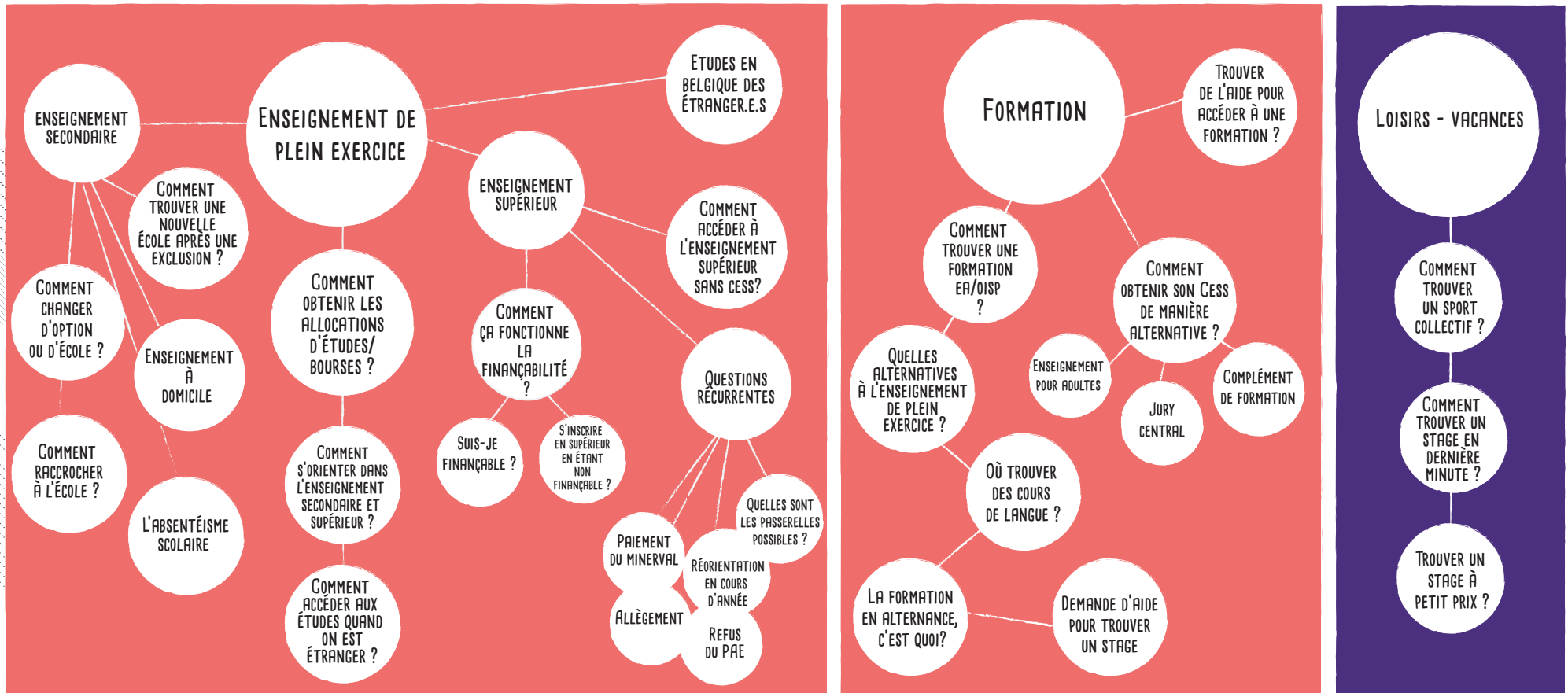
LA MUTUELLE

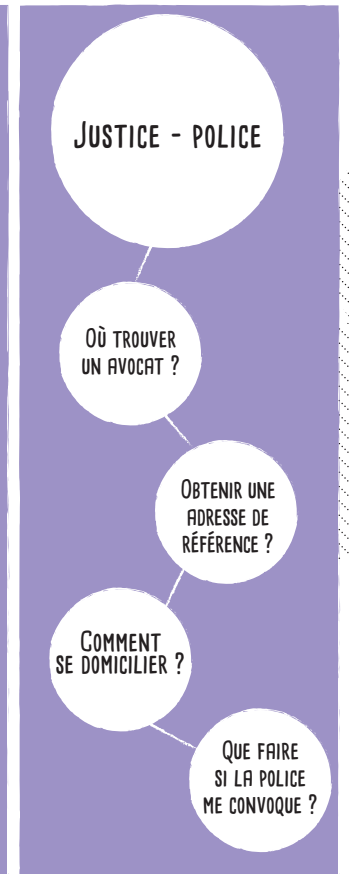
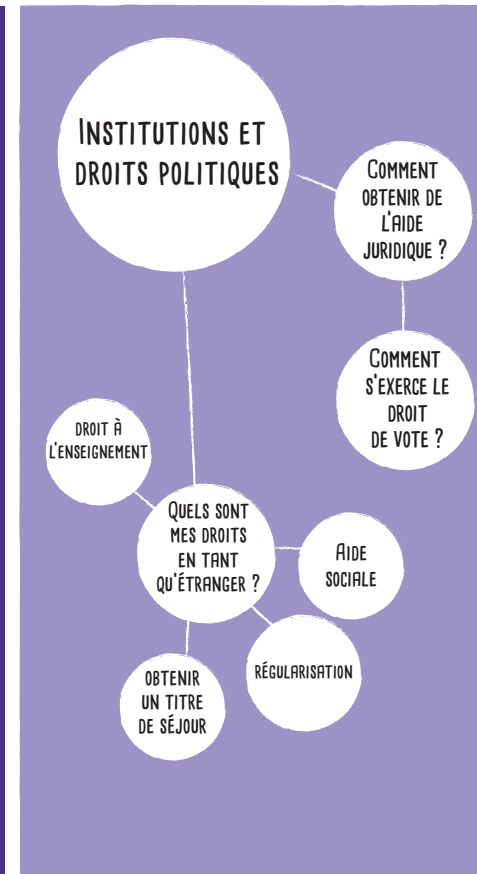
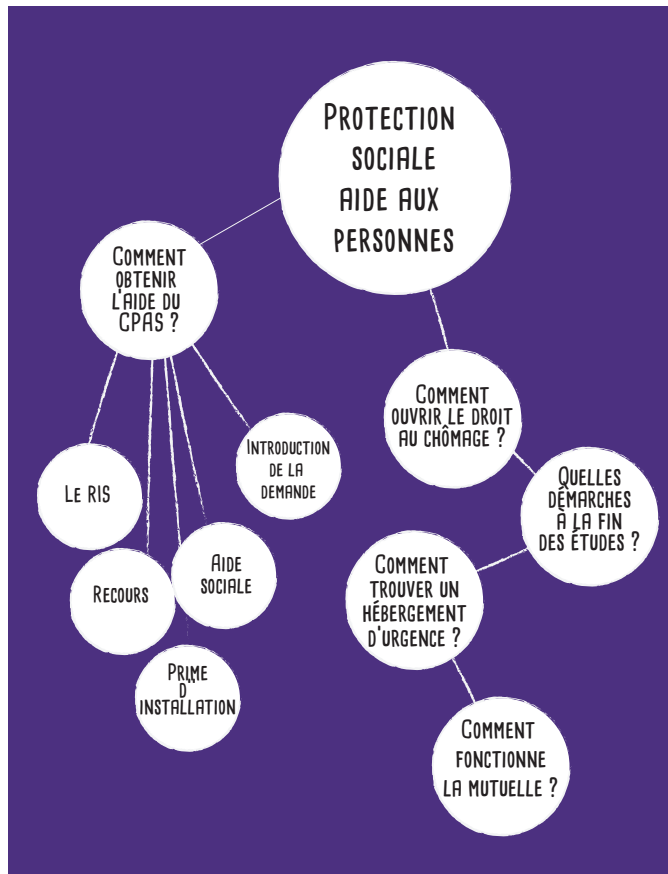


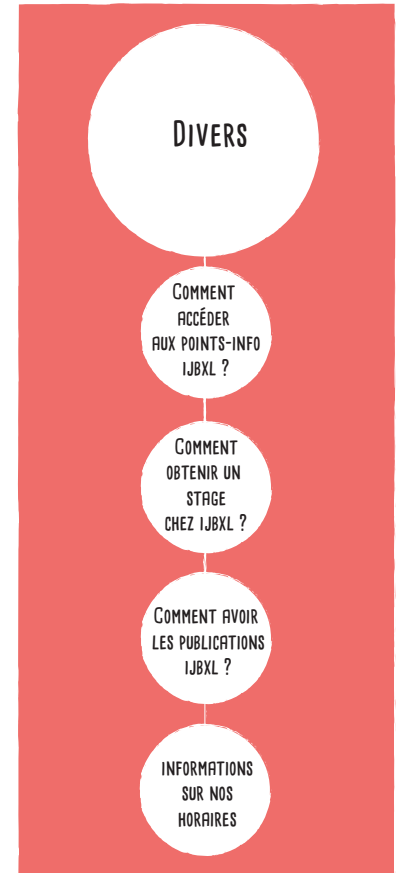
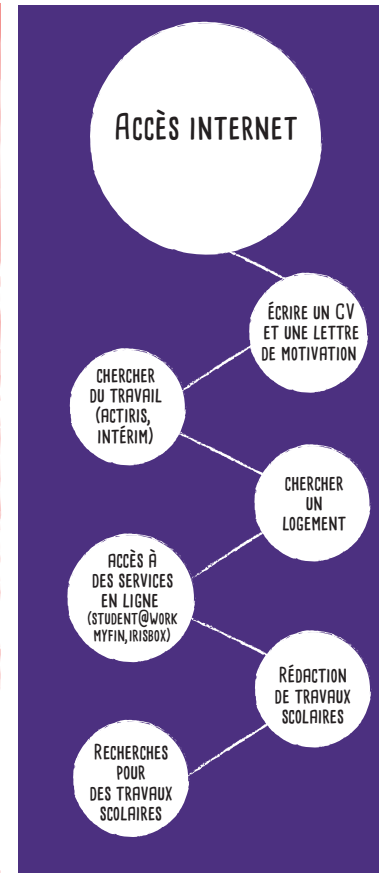
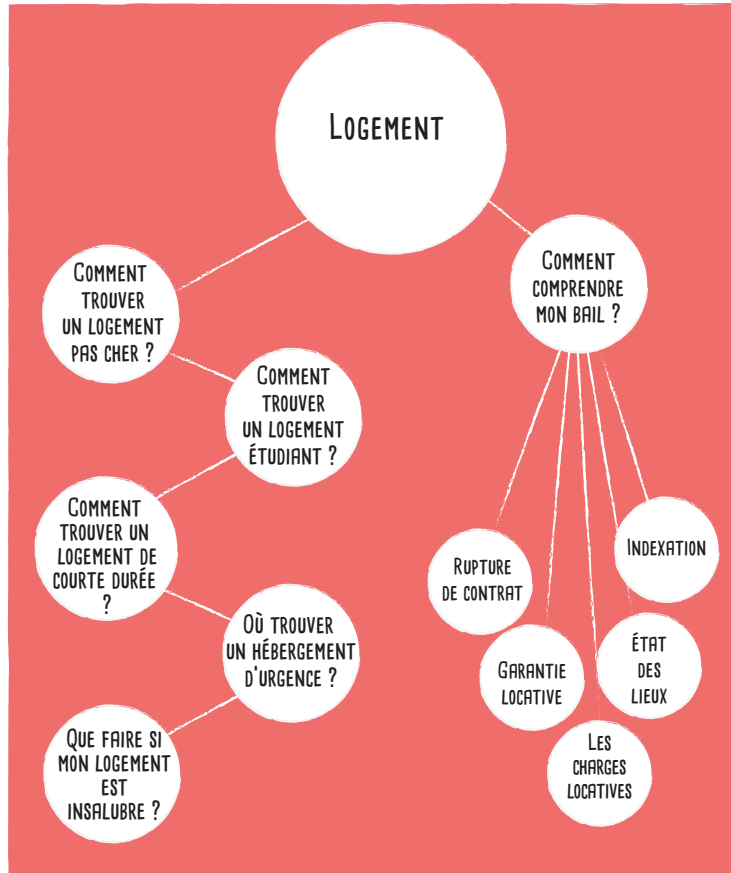
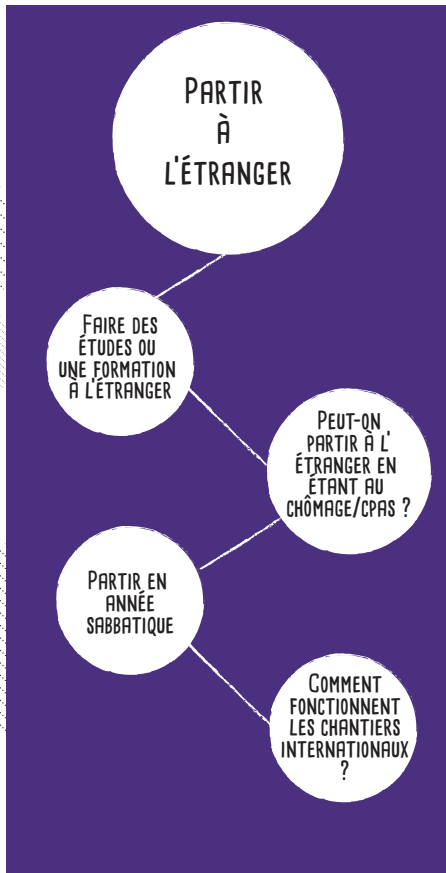
1. Mobilité internationale et inscription à la mutuelle pour le droit aux remboursements des soins de santé
2. Je suis étudiant étranger. Est-ce que je dois m'inscrire à la mutuelle ? Comme étudiant ou comme résident ?
3. Puis-je rester sous la mutuelle de mes parents ? Dois-je m'inscrire comme titulaire ou à charge ?
4. Ai-je droit au statut BIM ? Comment en bénéficier ?

QUE DEMANDENT LES JEUNES ?









NOS ACTIONS COLLECTIVES

Après plusieurs années d'augmentation continue du nombre d'actions collectives et de jeunes touchés, passant de 1.047 jeunes en 2020 (année covid) à 9.855 en 2024, l'année 2025 marque une rupture.

Comme mentionné dans l'introduction, 2025 a été une année particulière pour Infor Jeunes Bruxelles, notamment en raison d'une réduction importante de l'équipe. Cette diminution de ressources humaines a eu des conséquences directes sur notre capacité à :

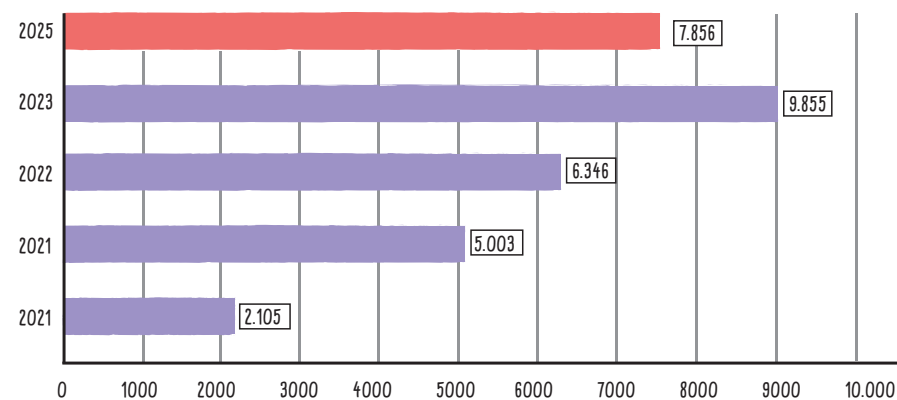
- maintenir l'ensemble des projets sur lesquels nous étions historiquement actifs ;
- répondre favorablement à l'ensemble des demandes qui nous parviennent ;
- assurer une présence régulière dans tous les partenariats construits ces dernières années.

Nous avons donc dû réévaluer nos priorités et opérer des choix difficiles quant aux projets que nous étions en mesure d'assurer. Malgré ces contraintes, l'équipe a poursuivi les actions collectives, permettant d'atteindre plus de 7.500 jeunes en 2025, au travers de 242 actions.

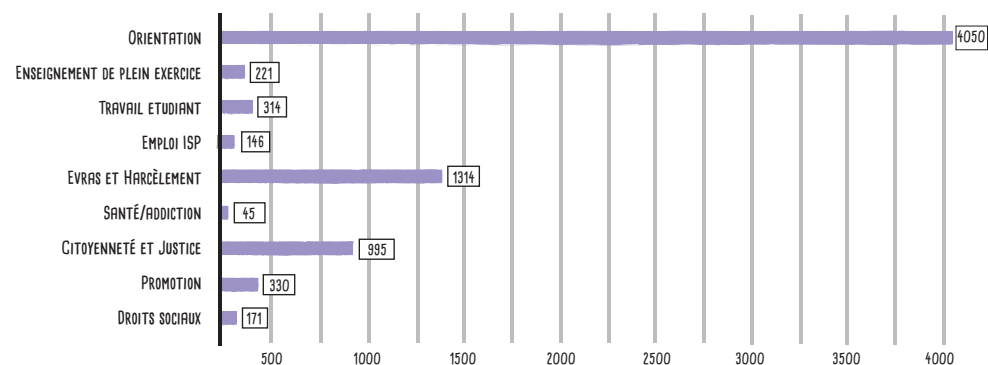
Une stratégie d'intervention recentrée mais maintenue

Comme en 2024, la coordination des actions collectives a poursuivi la stratégie mise en place ces dernières années :

- mieux analyser les demandes reçues ;
- intervenir prioritairement sur les thématiques pour lesquelles nous disposons d'une véritable expertise ;
- optimiser l'organisation et la planification des animations pour renforcer notre impact.



Évolution du nombre de participant à nos actions collectives de 2021 à 2025



Nombre de jeunes touchés par nos actions collectives par thématiques en 2025

Cependant, en 2025, un critère supplémentaire a dû être intégré : la priorisation. Face à une charge de demandes particulièrement importante, il a fallu déterminer :

- les thématiques centrales et incontournables (orientation, citoyenneté, droits sociaux, etc.)
- celles qui pouvaient être partiellement absorbées par d'autres partenaires, notamment en EVRAS, où d'autres acteurs disposent d'une expertise complémentaire
- les projets collaboratifs essentiels, dont la poursuite repose sur la présence d'un nombre suffisant de partenaires (Parcours ton orientation communal, salons sur les assuétudes, Journées Défi des Talents, etc.)

Cette priorisation a permis de maintenir une présence active dans des projets structurants, tout en préservant la qualité des animations proposées.

Un nombre important d'animations autour de l'orientation et de la transition

Comme les années précédentes, les demandes liées à l'orientation scolaire et professionnelle ont représenté une part importante de nos interventions. Les écoles expriment un besoin croissant d'accompagnement sur ces questions, tant pour les élèves qui disposent déjà d'un projet que pour ceux qui se trouvent en pleine incertitude.

Grâce à nos différents services, nous sommes en mesure de proposer une offre globale et cohérente, allant de

l'information générale sur les filières et les possibilités d'études, à des animations centrées sur la réflexion personnelle, la connaissance de soi et l'exploration des intérêts. Nous proposons également des outils d'élaboration de plans d'action permettant aux jeunes de concrétiser progressivement leur projet. Cette diversité d'approches renforce la pertinence de nos interventions et répond aux besoins variés exprimés par les publics scolaires.

Une demande citoyenne toujours forte, même hors année électorale

Bien que cette année ne soit pas une année électorale, les animations citoyennes, et notamment celles consacrées au vote et au fonctionnement des institutions, ont continué à susciter un intérêt important.

	NOMBRE D' ACTIONS	NOMBRE DE SÉANCES	TEMPS D' ANIMATIONS	NOMBRE TOTAL DE PARTICIPANTS
ORIENTATION	125	141	539	4.050
ENSEIGNEMENT DE PLEIN EXERCICE	13	13	30,75	221
TRAVAIL ÉTUDIANT	9	12	25,8	314
EMPLOI - ISP	6	6	18	146
LOGEMENT	0	0	0	0
EVRAIS ET HARCÈLEMENT	59	108	378,5	1.314
SANTÉ/ADDICTION	2	2	6	45
CITOYENNETÉ ET JUSTICE	13	16	54	995
PROMOTION	4	5	28	330
DROITS SOCIAUX	11	11	29	171
AUTRES	0	0	0	0
TOTAL	242	314	1.109,05	7.586

Statistiques détaillées de nos actions collectives en 2025

Les activités organisées en collaboration avec le Parlement bruxellois et la Chambre des représentants ont rassemblé près de 100 jeunes à chaque date, confirmant l'attractivité de ces formats immersifs. Malgré cette offre structurée, la demande reste bien supérieure à nos capacités, signe d'un besoin persistant d'éducation citoyenne auprès des jeunes. Nos équipes restent convaincues de l'importance de ces interventions, qui jouent un rôle majeur dans la compréhension des enjeux démocratiques et dans la préparation des futurs électeurs.

Renouvellement du label EVRAS et développement d'outils adaptés

L'année 2025 a également été marquée par le renouvellement de notre label EVRAS, une étape importante confirmant la qualité et la pertinence de notre travail sur ces thématiques. Malgré la réduction de l'équipe, nous avons pu maintenir une partie significative d'animations EVRAS. Nous avons également assuré le développement d'outils spécifiques pour répondre aux besoins de notre public, notamment autour de thématiques essentielles comme le consentement. Ces outils permettent de renforcer la cohérence de nos interventions et d'aborder avec les jeunes des sujets souvent sensibles, mais fondamentaux pour leur bien-être et leur développement.

Guide pédagogique de l'animation « Comprendre le consentement »



Animation « Ta voix, ton choix » au Parlement bruxellois



Stand de présentation Infor Jeunes

Animation « Défi des talents » à l'EFEP

Animation « Ta voix, ton choix » version communale



Animation « Debagora »



Stand de présentation
Infor Jeunes Bruxelles
au Salon de la Formation

Animation « Les transitions, que faire après mes
secondaires ? » à la Cité des Métiers

LE SERVICE JURIDIQUE INTERNE

Le service juridique d'Infor Jeunes Bruxelles a vu le jour en 2018 et se consacre principalement au droit de l'enseignement supérieur. Au fil des ans, cette thématique est devenue l'une des plus traitées par notre association et les demandes n'ont fait qu'augmenter.

Depuis mars 2023, le service concentre ses activités en interne et n'assure plus de permanence spécialisée à destination des étudiants. Nous avons fait le choix de renforcer les connaissances et compétences de l'équipe afin que chaque informatrice et informateur puisse répondre de façon complète et circonstanciée aux demandes formulées par les étudiants et étudiantes du supérieur.

Pour ce faire, le service juridique remplit différentes missions :

- travail de veille d'actualités sociales et juridiques
- formations à destination de l'équipe et de nos partenaires structurels
- rédaction d'articles web et contenus Tik Tok
- créations d'outils pour faciliter le travail des informateurs et informatrices (fiches mémo, tableaux, modèles de recours, etc.)

Le service juridique traite des matières pouvant intéresser les étudiants et étudiantes du supérieur : principalement le droit de l'enseignement supérieur (organisation des études, finançabilité, recours) et l'enseignement de promotion sociale, mais aussi le droit à l'aide sociale,

les allocations d'études, le droit du bail, les étudiants étrangers, les allocations familiales et le travail étudiant.

Focus droit des étrangers

Plus d'un tiers des personnes qui vivent à Bruxelles ne sont pas belges. Par ailleurs, les services et associations spécialisés en droit des étrangers à Bruxelles sont extrêmement sollicités. Et enfin, la matière est complexe et sans cesse réformée.

Pour ces raisons, en 2025, le service juridique a préparé une formation sur mesure en droit des étrangers pour les services Information, Jobcoaching et Orientation. Celle-ci visait à mieux appréhender les différents motifs de séjour, les titres de séjours délivrés par la Belgique et les conséquences du statut administratif des personnes sur l'accès à différents droits.

En effet, le statut administratif d'une personne a des implications très concrètes au quotidien : pour ouvrir un compte en banque, s'inscrire auprès d'une mutuelle, être autorisé à travailler, avoir accès à une aide sociale ou non, à une formation ou entamer des études, etc.

Cette réalité bruxelloise se reflète au sein de notre public. Nous travaillons notamment avec des jeunes venus en Belgique pour entamer ou poursuivre des études supérieures, venus rejoindre leur famille, ou fuyant un conflit ou des persécutions.

Voici quelques exemples de questions que nous pouvons recevoir :

« Je vis en Belgique depuis 12 ans et je suis allé à l'école ici, est-ce que je pourrai demander la nationalité belge ? Quelles sont les conditions ? »

« Je viens d'un pays hors Union-européenne, quelles sont les démarches pour venir étudier à l'université en Belgique ? Combien est-ce que ça va me coûter ? Est-ce que j'ai droit à une bourse ? Comment m'inscrire à la mutuelle ? Est-ce que j'ai le droit de travailler ? Sous quel statut ? Est-ce qu'il y a des limites ? Mon oncle était mon garant, il est décédé cette année. Comment faire pour renouveler ma carte A ? Les Hautes écoles refusent mon inscription parce que je ne suis pas finançable à cause de ma nationalité, qu'est-ce que ça veut dire ? Je suis en année de recherche, est-ce que je peux faire n'importe quel travail ? »

« Je suis européen, la commune ne veut pas me domicilier, pourquoi ? J'ai commencé mes études en France, est-ce que je suis finançable ? Est-ce que je peux demander l'allocation d'études ? L'aide du CPAS ? Est-ce que mon diplôme sera reconnu dans mon pays ? Je ne suis pas encore domicilié dans ma commune, est-ce que je peux faire un job étudiant ? »

« J'ai travaillé 2 ans en Belgique avec un permis unique, est-ce que j'ai droit au chômage ? »

« J'ai rejoint mes parents par regroupement familial il y a 3

ans mais ça ne se passe pas bien à la maison, est-ce que je peux partir ? »

« J'ai introduit une demande d'asile il y a 3 mois, est-ce que j'ai le droit de travailler ? J'ai fait toute ma scolarité en Belgique mais je n'ai pas de titre de séjour, est-ce que je peux entamer des études supérieures ? Faire un job étudiant ? »

La rentrée académique en chiffres

La rentrée académique est de loin la période la plus chargée de l'année pour les informateurs et informatrices. La rentrée 2025 n'a pas fait exception : durant le mois de septembre, nous avons répondu à 3.734 demandes toutes matières et canaux confondus. Parmi celles-ci, nous avons reçu individuellement 2.213 personnes en présentiel. Nous étions 9 travailleurs. La thématique relative au droit de l'enseignement supérieur représente 46% de toutes les demandes auxquelles nous avons pu répondre.

Nouveauté par rapport aux années précédentes, nous disposons (enfin) de quelques chiffres relatifs aux étudiants déclarés non-finançables. Avant cette rentrée-ci, la législation de la Fédération Wallonie-Bruxelles ne prévoyait aucun pilotage chiffré sur ce point. Ces chiffres sont à prendre avec précaution, chaque établissement ayant sa propre méthode de comptage.

Que nous apprennent-ils ?

Qu'en deux ans, le nombre d'étudiants souhaitant se réinscrire à l'université en bachelier et déclarés non-finançable a augmenté de 50 %. Toujours à l'université, les étudiants qui ont introduit une demande de dérogation (recours gracieux) ont finalement pu se réinscrire dans 71,9 % des cas en bachelier et 86% des cas en master. En haute école, ce sont 47% des étudiants non-finançable qui ont été acceptés sur fonds propres de l'établissement et 69% en école supérieure des arts (chiffres disponibles au 1er décembre 2025, Le Soir, 15/12/25).

Peut-on se réjouir de ces données ? Pas vraiment. Ce qu'elles ne disent pas, c'est que ces étudiants sont « repêchés » après plusieurs semaines, voire plusieurs mois de démarches et d'attente. Leur année académique ne commence finalement qu'en novembre (voire plus tard) avec toutes les difficultés que cela peut impliquer concernant le kot, les stages, les travaux pratiques, etc. Ce sont plusieurs semaines, voire plusieurs mois, d'angoisse et de désespoir pour les près de 14.000 étudiants déclarés non-finançables au terme de l'année 2024-2025. Il nous semble qu'il y a là une certaine marge d'amélioration.

“
(...) en deux ans, le nombre d'étudiants souhaitant se réinscrire à l'université en bachelier et déclarés non-finançable a augmenté de 50 %.

”

LE SERVICE ORIENTATION



Cofinancé par l'Union européenne

Créé en 2018, le service Orientation (SO) propose un accompagnement individuel ainsi que des animations collectives menées en partenariat avec des écoles, des CPAS, des maisons de jeunes et d'autres organisations.

En 2025, l'équipe du SO se compose de 4 professionnels aux parcours variés et motivés par une même volonté : accompagner les jeunes à mieux se connaître afin de leur permettre d'avancer. Son travail s'inscrit en étroite collaboration avec les autres services d'Infor Jeunes Bruxelles, et plus spécifiquement les services Jobcoaching et Information, dans le but d'offrir un accompagnement global et ancré dans les réalités actuelles.

L'accompagnement individuel

Le SO propose un accompagnement individuel gratuit destiné aux jeunes qui s'interrogent sur leur parcours. Cet accompagnement, accessible sur rendez-vous, s'organise généralement en plusieurs entretiens. En tant que service de seconde ligne, l'accès à celui-ci se fait via notre service information. À l'issue d'un premier échange, un informateur ou une informatrice évalue la demande et, le cas échéant, inscrit le jeune sur la liste d'attente.

Au fil des entretiens, les conseillers accueillent, écoutent, valorisent, outillent, stimulent la réflexivité et développent l'autonomie des jeunes. L'orientation ne se résume pas à un choix de métier ou d'études. Il s'agit d'un processus plus large et plus profond visant à permettre aux jeunes de mieux se connaître, d'identifier leurs intérêts

professionnels, leurs valeurs, leurs qualités, leurs rêves et de faire le lien avec les possibilités d'études, de formations ou de travail. Ce cheminement offre avant tout un espace de réflexion sur soi, son avenir et ses projets sans nécessairement aboutir immédiatement à une décision.

Notre approche est holistique, bienveillante et respectueuse du rythme de chacun. Elle prend en compte l'ensemble de la situation d'un jeune : ses envies, peurs, doutes ou contraintes personnelles ou contextuelles et elle demande donc du temps, de la patience, de l'empathie, une écoute active et une vraie capacité d'adaptation.

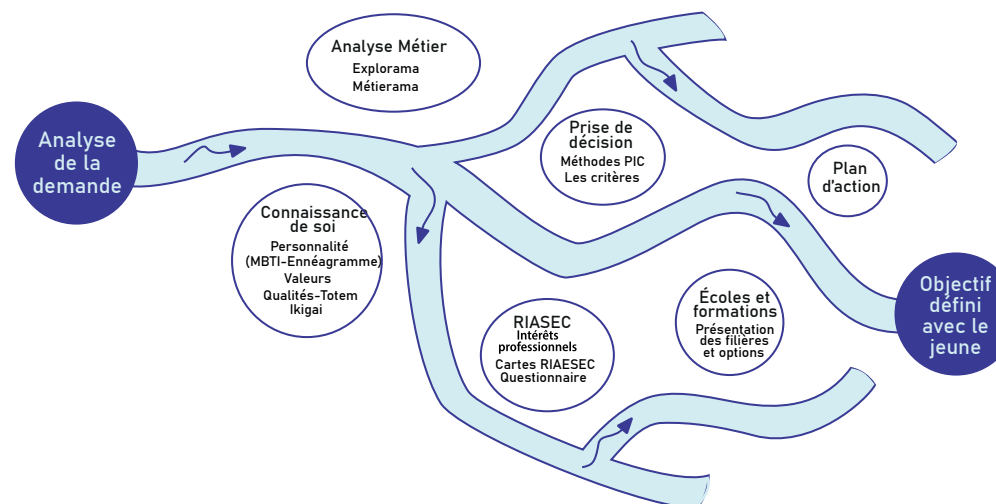
Dans la pratique, le travail d'orientation repose sur une grande diversité d'outils et de méthodes : exercices de

connaissance de soi, recherche d'information, exploration de pistes, analyses critiques et mises en perspective. Ce travail demande également une adaptation constante aux besoins spécifiques de chaque jeune ; une méthode efficace pour l'un ne fonctionne pas toujours pour un autre.

En 2025, nos conseillers ont rencontré 366 jeunes en entretiens individuels, pour un total de plus de 1.685 heures d'accompagnement.

Exemple d'un trajet classique d'orientation

Le schéma ci-dessous illustre une ligne du temps d'un parcours d'orientation type, construit étape par étape autour de plusieurs rendez-vous.



Exemple d'un trajet classique d'orientation

Lors du premier entretien, le conseiller accueille le jeune, analyse sa demande et définit avec lui un objectif. Un écart peut exister entre la demande initialement prévue et la situation réellement vécue). L'image de « l'iceberg », ci-après, illustre la distinction entre les éléments visibles (la demande formulée) et les dimensions plus implicites. Celles-ci regroupent l'ensemble des freins, des obstacles et des peurs (conscientes ou inconscientes) susceptibles d'influencer le processus d'orientation et qui pourront se révéler progressivement au fil de l'accompagnement.

S'ensuit une phase d'exploration visant à ouvrir le champ des possibles, à identifier et à prioriser les envies et les intérêts.

Chaque étape mobilise des outils spécifiques permettant de développer la connaissance de soi, d'identifier les intérêts professionnels, d'analyser les réalités des métiers et de soutenir une prise de décision éclairée.

Enfin, un plan d'action concret est élaboré afin de permettre au jeune d'avancer de manière réaliste dans

son projet d'orientation. Ce parcours vise à soutenir la construction d'un projet personnalisé, cohérent avec ses aspirations et sa situation socio-économique

Un accompagnement sur mesure pour les jeunes les plus fragilisés

Dans certaines situations, les questionnements liés à l'orientation révèlent des difficultés plus larges ou plus urgentes nécessitant un accompagnement spécifique. Le service propose alors un soutien psychosocial renforcé, destiné aux jeunes cumulant des problématiques plus complexes.

Dans ce cadre, une éducatrice spécialisée accompagne les jeunes dans l'identification de ressources internes et externes ainsi que dans la mise en place concrète de démarches administratives ou médicales. Elle constitue un repère essentiel, contribuant à prévenir le décrochage et à soutenir la continuité des projets. Cet accompagnement se fait en parallèle du travail d'orientation.



Exemples de freins et de doutes rencontrés par les jeunes

Les actions collectives

En parallèle à l'accompagnement individuel, le service d'orientation propose de nombreuses actions et animations collectives en collaboration avec les écoles et différentes structures jeunesse.

Les ateliers Do-Ex

L'animation Do-Ex (Dispositif d'Orientation Expérientiel) a été entièrement imaginée et produite par notre équipe. Elle a pour objectif d'inviter les jeunes du secondaire à réfléchir à leur orientation au travers de mises en situation concrètes. Les participants sont invités à relever différents défis mobilisant des compétences variées : le travail manuel, la coopération, l'organisation, la stratégie, la

créativité ou encore la négociation. Chaque atelier leur permet d'en apprendre davantage sur eux même et sur leurs facteurs de motivation. Tout au long de l'activité, notre but est d'aider les jeunes à prendre confiance en eux et de leur donner des pistes concrètes pour avancer dans leur réflexion autour de l'orientation.

Ces animations s'adressent aux élèves du 2ème degré en ciblant prioritairement les écoles à indices socioéconomiques faibles et les filières du qualifiant. Elles interviennent en outre à des moments charnières du parcours scolaire.

En 2025, nous avons organisé 14 ateliers Do-Ex, permettant à plus de 200 jeunes de bénéficier de ce dispositif.

Les matinées d'orientation

Notre équipe intervient également dans des classes de 6e ou de 7e secondaire en leur proposant une animation centrée sur la transition post secondaire.

Ces matinées combinent une séance d'information sur les études supérieures et les différentes filières de formation, ainsi qu'un atelier thématique au choix entre « Découverte métiers » et « Transition ». Au total, ce sont plus de 600 jeunes qui ont participé à cette matinée d'orientation en 2025, via leurs écoles.

Focus sur l'atelier « découverte métier »

Cet atelier vise à accompagner les jeunes dans l'exploration de leur connaissance d'eux même, de leurs intérêts professionnels et de leurs représentations du monde du travail à travers différents exercices et jeu de cartes. Dans ce cadre, nous mobilisons différents outils :

- Le « Blason », via un moment introspectif, aide les élèves à penser à leur métier de rêve, à l'influence que peut avoir l'entourage sur la thématique de l'orientation, au métier qu'on ne souhaite pas faire, à ceux que l'on trouve marrant ou encore ceux qui seraient envisageables à court terme
- Le jeu « assis/debout » aborde la notion de critères et permet aux jeunes de réfléchir à ce qui est important pour eux dans un emploi
- Le jeu de cartes « Métierama » permet aux jeunes de découvrir différents métiers et secteurs du monde du travail afin d'apprendre à mieux connaître ce qui leur correspond.

À l'issue de l'atelier, les jeunes reçoivent des ressources leur permettant de poursuivre leur réflexion de manière autonome.

Focus sur l'atelier « transition »

Cet atelier a pour but d'ouvrir le champ des possibles en invitant ainsi les élèves envisager les différentes perspectives possibles après le secondaire : poursuite d'études, entrée dans la vie professionnelle, formation, voyage, etc. Il s'appuie sur un jeu de plateau permettant d'aborder, de manière interactive, les différentes options ainsi que leurs implications administratives, sociales et juridiques.

Nos ateliers thématiques du mercredi à la Cité des métiers

Les conseillers en orientation assurent une permanence hebdomadaire à la Cité des métiers, durant laquelle ils proposent des ateliers thématiques (focus secondaire, focus supérieur, focus sabbatique et découverte métier)

accessibles à tous les jeunes, scolarisés ou non, qui souhaitent réfléchir à leur orientation.

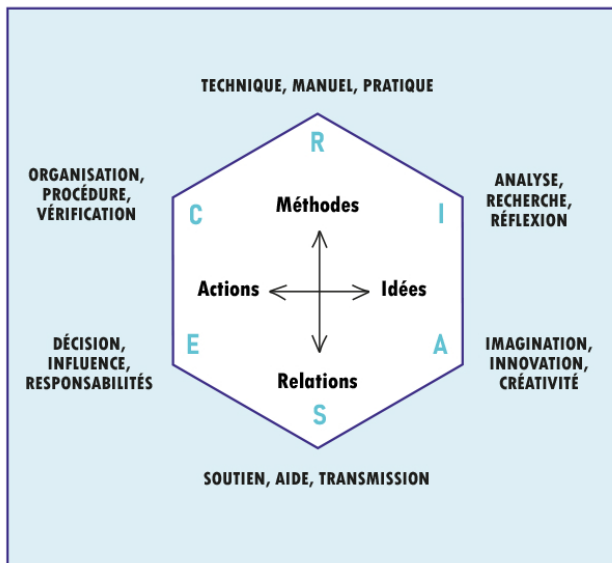
En septembre 2025, l'offre a été recentrée afin de mieux répondre aux besoins du public, avec une attention particulière portée à l'atelier « découverte métier » et aux ateliers consacrés à l'enseignement secondaire à des moments clés de l'année. En 2025, 13 ateliers ont été organisés, réunissant plus de 70 jeunes.

Nos ateliers « T'as fait le bon choix ? »

Les ateliers « T'as fait le bon choix ? » se déroulent sur deux journées complètes et ciblent les étudiants de l'enseignement supérieur en situation de décrochage et les élèves de 6e ou 7e secondaire désirant entamer des études supérieures.

Lors de ces deux journées, nous abordons et développons les compétences liées à la connaissance de soi au travers de différents tests, de supports de discussion et de photo-langages. Nous avons l'occasion de discuter des valeurs, des intérêts professionnels et des qualités. En plus de la connaissance de soi, nous abordons d'autres thématiques avec des informations concrètes (marché de l'emploi, les salaires, les études supérieures, etc.). Tout au long de ces ateliers, les jeunes développent également des compétences relationnelles en participant à une dynamique de groupe. Chaque atelier se conclut systématiquement par l'élaboration d'un plan d'action individualisé et la possibilité de poursuivre la démarche dans le cadre d'un accompagnement individuel.

Ces ateliers sont également menés en partenariat avec différentes structures, notamment des CPAS. En 2025, ils ont permis d'accompagner 39 jeunes.



Le « RIASEC » est un modèle théorique qui a pour objectif d'aider les personnes à s'orienter dans leur vie professionnelle en fournissant un cadre pour comprendre les intérêts et les types de personnalités.

ANALYSE MÉTIER

MÉTIER
Utilité - les Buts

SAVOIR-FAIRE
Les tâches concrètes réalisées
Quelles sont les principales compétences mobilisées ?

SAVOIR-ÊTRE
Les attitudes et comportements spécifiques à ce métier

RÔLE / FONCTION
Degré de responsabilité / degré d'autonomie accordée
Comment j'interagis avec les autres ?

VALEURS
Quelle est la finalité du travail ?
Ce qui est important

ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL
• Le type d'entreprise (ONG, service publique, entreprise, multinationale)
• La culture de l'organisation (son but, sa taille)
• Le type de lieu et d'organisation
• Le secteur : marchand / non marchand / innovation

LE STYLE DE VIE DE CE MÉTIER
Ce qui caractérise les professionnels de métiers, leurs habitudes, comportements et intérêts

LES PUBLICS
Ce métier amène-t-il à travailler avec des publics spécifiques

LES CONDITIONS DE TRAVAIL
• Relation avec les collègues / la hiérarchie
• Perspectives d'évolution
• Types de contrats / rythmes de travail
• Conciliation avec les autres sphères de la vie privée

LES STÉRÉOTYPES
Opinions toutes faites sur un métier

LES PRÉJUGÉS
Croyances ou opinions préconçues

ÉVOLUTION DU MÉTIER / SECTEUR
• Impact des nouvelles technologies
• Le service clients
• Les législations
• Les nouveaux modes de relation (médiation)

FAIRE LE LIEN

CE MÉTIER ET MOI

MOI

- Intérêts
- Atouts, qualités
- Ma singularité
- Mon fonctionnement
- Mes besoins
- Mes expériences / découvertes
- Mes acquis / compétences
- Ce qui est important pour moi
- Ce qui me donne du sens
- Ce qui me fait vibrer
- La personne que j'ai envie de devenir
- Équilibre vie privée / professionnelle

SI JE PRATIQUAIS CE MÉTIER

- Ce qui me fait vibrer, ce qui me touche
- Ce qui est facile pour moi
- Ce qui est plus difficile, ce qui me pose question
- Comment je serais perçu par mon entourage
- Ce que ce métier me permet de faire / d'être
- Ce qui va me rendre heureux

LE MÉTIER

- Les compétences demandées
- Le bagage scolaire, les prérequis
- Quels sont les parcours possibles ?
- Etudes et formations ?
- Quel parcours pour moi ?

ENVISAGER SON PARCOURS PROFESSIONNEL AVEC PROGRESSIVITÉ

« L' Analyse Métier » est un outil qui a pour objectif de présenter les caractéristiques et les enjeux d'un métier et de son secteur.

LE SERVICE DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE

Le harcèlement scolaire est un phénomène aussi ancien que l'école. Depuis les années 2010, pas une année scolaire ne s'écoule sans qu'une situation de harcèlement entre jeunes ne fasse la une des journaux. Parallèlement, la préoccupation sociétale et politique liée à cette thématique est de plus en plus forte et légitime.

L'adaptation constante aux demandes et besoins des jeunes qui fait désormais notre marque de fabrique nous a donc inévitablement amenés en 2020 à nous intéresser davantage à cette question. Et il n'a pas été compliqué de constater que les réponses offertes aux jeunes touchés par cette problématique étaient insuffisantes et qu'aucun service spécialisé n'existait à Bruxelles.

Nous avons donc eu à cœur de mettre sur pied un service qui pourrait répondre aux différents besoins qui émanent de notre public.

Aujourd'hui, notre service de lutte contre le harcèlement scolaire s'articule autour de 3 axes.

1^{er} axe : la mise en autonomie des écoles

Lors de nos recherches en 2020, l'un des principaux constats que nous avons posés était à quel point les écoles se trouvaient démunies sur les questions de prévention et de prises en charge des situations de harcèlement scolaire.

Les écoles sont bien souvent tributaires de structures

externes pour mener des sensibilisations dans les classes. Or, on sait aujourd'hui que ces animations n'ont que peu d'effet (et risquent même d'aggraver la situation si une dynamique de harcèlement scolaire est déjà en place) lorsqu'elles sont réalisées en « one-shot » sans que la culture d'école n'évolue plus globalement.

Dès 2021, convaincus par une approche plus systémique, nous avons donc travaillé avec trois écoles-pilote, et en partenariat avec le Comité des Éléves Francophones (CEF), pour mettre en place le projet « jeunes de confiance ». Ce projet vise à faciliter la libération de la parole des victimes en leur permettant de se confier à des pairs. Ainsi, dans chacune de nos écoles-pilote, un groupe d'élèves et d'adultes « accompagnants » ont été formés pour recevoir les confidences et accompagner les victimes ou témoins de harcèlement scolaire vers une cellule d'adultes « intervenants » formés à la prise en charge des situations de harcèlement scolaire.

Notre approche s'est rapidement vue confirmée puisqu'en 2023, la Fédération Wallonie-Bruxelles a réformé le financement de la lutte contre le harcèlement scolaire en prévoyant, notamment, l'accompagnement d'écoles par des structures spécialisées durant 4 ans en vue d'une mise en autonomie de l'établissement relativement à toutes les questions liées au harcèlement scolaire.

Cette même année, nous vous annonçons l'obtention de l'agrément de la Fédération Wallonie-Bruxelles en tant qu'opérateur dans le cadre du décret relatif à l'amélioration

du climat scolaire et à la prévention du (cyber-)harcèlement scolaire. Dès la rentrée scolaire 2023-2024, nous avons ainsi été appariés avec 16 écoles bruxelloises pour une durée de quatre ans en vue de leur mise en autonomie dans la prévention et la gestion des situations du harcèlement, notamment par l'amélioration de leur climat scolaire.

A la rentrée scolaire 2024-2025, nous avons été apparié avec 4 nouvelles écoles, augmentant ainsi le nombre d'établissements que nous accompagnons à 20 (primaire, secondaire, ordinaire et spécialisé).

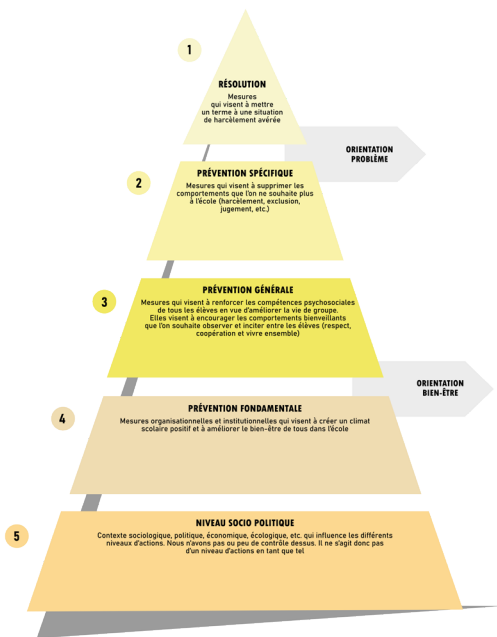
En septembre 2025, 16 écoles rentraient donc dans la 3^e année et 4 écoles dans la 2^e année du programme cadre. L'année 2025 a été particulièrement axée sur la formation des équipes éducatives à la compréhension du phénomène de harcèlement scolaire, à la prévention générale et spécifique, ainsi qu'à des méthodes d'intervention. Nous avons également mis en place le programme KiVa, un programme finlandais de prévention et d'intervention dans les situations de harcèlement scolaire, dans 2 de nos 20 écoles qui étaient candidates.

Plus concrètement, les formations visent à :

- Mieux comprendre le phénomène de (cyber-)harcèlement scolaire ainsi que ces mécanismes sous-jacents et d'ainsi déconstruire certaines idées reçues
- Identifier les facteurs de risques, les indicateurs et les conséquences du harcèlement en termes de santé mentale, physique et de parcours scolaire pour l'ensemble des acteurs concernés (harceleurs,

- témoins, harcelés)
- Obtenir des balises et des outils concrets en terme de prévention et d'intervention
- Faire le lien avec leur climat scolaire plus général.

Ces formations se veulent ludiques et participatives afin de mettre en situation les participants et pour intégrer



* Cet outil a été développé par J. Deklerck

La « Pyramide des besoins »

au mieux les outils. En plus des formations à destination des équipes, chaque école a été suivie sur sa gestion et concrétisation des actions du programme cadre, à l'aide des réunions de groupe de travail avec notre service.

2^e axe : l'accompagnement de jeunes victimes de harcèlement scolaire

Notre recherche menée en 2020, ainsi que nos expériences de terrain, ont mis en évidence un constat préoccupant : la société reste largement démunie face aux situations de harcèlement scolaire. Jeunes, proches, équipes éducatives, directions ou encore CPMS manquent souvent de repères pour identifier ces situations et y répondre de manière adéquate.

Ce constat nous a amenés à renforcer notre expertise afin de mieux comprendre les dynamiques de harcèlement entre jeunes et de développer des outils d'accompagnement adaptés.

L'accompagnement individuel

La première étape de notre travail consistait à évaluer les situations afin de distinguer le harcèlement scolaire de dynamiques conflictuelles plus ponctuelles, une distinction essentielle pour proposer une prise en charge adaptée.

Jusqu'en 2024, nous proposons un accompagnement

individuel des jeunes concernés, pouvant également impliquer leur entourage et les différents acteurs de la situation. Toutefois, face au manque de financements, cette action a dû être arrêtée en 2025, malgré une augmentation constante des demandes.

Aujourd'hui, nous continuons néanmoins à informer les jeunes et leurs proches, à transmettre des ressources et, dans la mesure du possible, à réorienter vers d'autres services ou professionnels susceptibles d'apporter un soutien.

Les stages Self-estime

Suite aux premières éditions organisées dès 2022, les stages « self-estime » ont progressivement été consolidés tout en conservant une grande souplesse afin de rester adaptés aux besoins des jeunes participants.

En 2025, 2 stages ont été organisés dans 2 communes différentes, réunissant 19 jeunes de 12 à 18 ans. L'objectif est d'offrir un cadre bienveillant permettant aux participants de renforcer leur estime d'eux-mêmes, de mieux comprendre leurs relations aux autres et de développer leur confiance en eux.

À travers des activités de cohésion, de gestion des émotions, de connaissance de soi et des sorties extérieures, ces stages visent à soutenir les jeunes dans leur parcours personnel.

Initialement conçus pour des jeunes victimes de

harcèlement scolaire, ils sont aujourd'hui ouverts à tout adolescent qui y trouve du sens. De nombreux professionnels en reconnaissent la pertinence et les recommandent régulièrement.



Activité avec les jeunes participants du stage « Self-Estime »

3e axe : l'information

En 2025, le service a poursuivi ses actions d'information et de sensibilisation auprès du grand public — professionnels, parents et jeunes — à travers des formats variés : formations, soirées d'information, conférences-débats, ateliers ou stands de sensibilisation. Au total, 47 actions ont été organisées.

Nous avons également été régulièrement sollicités pour des temps d'échange plus ponctuels avec des services de prévention, des écoles ou des étudiants travaillant sur la question du harcèlement scolaire. Le succès de ces différentes initiatives témoigne de l'intérêt et des préoccupations croissantes autour de cette problématique.

En parallèle, plusieurs capsules vidéo de prévention et d'information ont été réalisées et diffusées sur nos réseaux sociaux.

Enfin, à l'occasion des 60 ans de l'association, notre service a proposé un parcours immersif permettant au public de découvrir concrètement nos actions et outils autour du harcèlement scolaire.



Vidéo de prévention sur le consentement



“

L'année 2025 a été particulièrement axée sur la formation des équipes éducatives à la compréhension du phénomène de harcèlement scolaire, à la prévention générale et spécifique, ainsi qu'à des méthodes d'intervention.

”

LE SERVICE JOB COACHING



Cofinancé par l'Union européenne

En 2024, Infor Jeunes Bruxelles a franchi une nouvelle étape avec la création du service Jobcoaching, destiné aux jeunes en situation NEET, ni à l'emploi, ni aux études, ni en formation. Ce projet a vu le jour grâce au soutien d'Actiris et du Fonds social européen.

La création de ce service répond à un besoin clairement identifié : proposer un accompagnement individualisé et adapté aux jeunes les plus éloignés du marché du travail. Pensé dans la continuité de la méthodologie d'Infor Jeunes Bruxelles, le service se veut flexible, accessible et centré sur une prise en charge globale, respectueuse des besoins et du rythme de chaque jeune.

Dès le début, le service Jobcoaching a proposé un accompagnement unique dans les démarches de recherche d'emploi. Les jobcoachs travaillent à stabiliser la situation du jeune afin de construire un projet professionnel. Forts de leur expérience, ils accompagnent chaque jeune dans toutes les démarches utiles à la réalisation de leurs projets.

Cet accompagnement comprend :

- Un travail sur l'estime et la confiance en soi
- L'acquisition des outils et des compétences nécessaires à la recherche d'emploi
- Un suivi personnalisé pour garantir la mise en œuvre et la continuité du projet professionnel

Chiffres clés 2025

- 131 jeunes rencontrés
- 87 jeunes entrés en accompagnement

- 46 projets professionnels concrétisés (emploi CDI, CDD, intérim, formation ou reprise d'études)
- Suivi minimum de 6 mois pour chaque jeune ayant démarré un projet

Un accompagnement qui dépasse les questions d'emploi

Au-delà de la recherche d'emploi, les jobcoachs assurent un accompagnement psychosocial essentiel. Celui-ci porte sur le renforcement de la confiance en soi, l'autonomisation et la levée des freins sociaux et administratifs. Ils soutiennent également les jeunes dans leurs démarches auprès de différentes institutions : Actiris, CPAS, communes, SPF Finances, services d'aide au logement ou à la personne, etc.

Cet accompagnement repose sur une connaissance large de plusieurs thématiques et sur une collaboration étroite avec des structures spécialisées, qu'elles soient thématiques ou institutionnelles. Le rôle des jobcoachs n'est pas de remplacer ces acteurs, mais de mobiliser les ressources existantes afin de favoriser une insertion durable des jeunes. Cela implique de suivre et de coordonner des démarches variées : droit juridique, santé mentale, logement, droits sociaux, inscription administrative ou encore accès au séjour.

Le cas des étudiants internationaux

Depuis le lancement du service, nous avons accompagné

91 jeunes internationaux dans leurs projets d'insertion :

- jeunes européens (13,92 %)
- 8 jeunes avec statut réfugié (3,3 %)
- 50 jeunes hors Europe (21 %)

Ces situations impliquent un travail spécifique sur les questions de séjour, pouvant avoir un impact direct sur les projets professionnels, même lorsqu'ils sont déjà concrétisés. La collaboration avec notre service juridique interne est dès lors essentielle.

Le cas des jeunes présentant un handicap ou des difficultés d'apprentissage

Les jobcoachs accompagnent un nombre croissant de jeunes présentant un handicap léger ou des difficultés d'apprentissage. Dans ces situations, l'accompagnement dépasse largement la seule insertion professionnelle et mobilise un travail de fond autour de la santé mentale, des troubles et des freins personnels à l'autonomie.

Ces situations nécessitent un suivi souvent plus long et plus intensif, le temps de stabiliser la situation du jeune et de construire des solutions durables, en lien avec lui et avec notre réseau de partenaires. Les jobcoachs assurent notamment le suivi des démarches de reconnaissance du handicap auprès du service Phare ou du SPF Sécurité sociale, afin de sécuriser le parcours et de lever les obstacles à l'insertion.

Promotion et visibilité du Service

La permanence emploi

En 2024, afin d'offrir un premier point de contact accessible, une permanence emploi a été mise en place dans notre Point info historique du centre-ville. Ouverte 2 fois par semaine, elle a permis d'accueillir 306 jeunes. En 2025, son rythme a été réduit à une ouverture hebdomadaire afin de répondre à l'augmentation des demandes d'accompagnement individuel. Malgré ce changement, 239 jeunes y ont été reçus.

Cette permanence constitue une première porte d'entrée vers le service. Elle offre un espace de remobilisation progressive, adapté aux besoins de chaque jeune, et permet de fournir rapidement des outils essentiels (CV, lettre de motivation, création d'une adresse mail professionnelle, compte My Actiris, etc.), ainsi que des réponses aux questions liées au droit du travail.

Désormais bien identifiée tant par les jeunes que par les professionnels, elle joue également un rôle important dans l'orientation et le relais des situations. Sa souplesse permet d'offrir, lorsque nécessaire, un espace d'accueil complémentaire.

Les actions collectives

En 2025, le service Jobcoaching a également participé à divers événements ciblant tant les professionnels que les chercheurs d'emploi ou encore les étudiants. Les jobcoachs ont ainsi participé aux événements organisés et facilités par Actiris et ont également organisé des rencontres avec différentes antennes Actiris.

De plus, le service a également assuré une présence à différents événements à destination des jeunes, tels que des stands d'information, des salons et des jobdays.

L'ensemble de ces actions collectives ont permis de sensibiliser 330 jeunes âgés de 16 à 26 ans et de toucher différents quartiers de la Région bruxelloise au sein desquels nous ne sommes pas présents via un Point Info (Zone Canal, Hôpital Etterbeek-Ixelles, Marolles, Cureghem, Béguinage-Dixmude, Marolles, Globe).

Présence en ligne

En 2025, le service Jobcoaching a poursuivi le développement de sa présence en ligne afin de renforcer l'accès à l'information pour les jeunes et de leur fournir des outils pouvant servir dans leurs démarches. Fidèles à notre volonté de proposer des contenus adaptés et proches des réalités des jeunes, les jobcoachs ont produit plusieurs capsules vidéo diffusées sur TikTok pour aborder des thématiques clés : préparation à l'entretien d'embauche, calcul du salaire brut/net, statut après les études ou encore stratégies pour trouver un emploi.

Une attention particulière a été portée à l'implication des jeunes dans ces contenus. Plusieurs vidéos ont ainsi été réalisées en collaboration avec des jeunes accompagnés par le service, souhaitant partager leur parcours ou témoigner de leur expérience. Leur participation confère non seulement une plus grande authenticité aux messages diffusés, mais permet aussi de valoriser la parole des jeunes et de renforcer leur rôle d'acteurs de leur propre insertion socioprofessionnelle.

Cette présence numérique a contribué à toucher un public plus large, à diversifier nos points de contact et à sensibiliser les jeunes là où ils se trouvent déjà.

Présence locale

Depuis 2024, le service Jobcoaching est présent dans les communes de Bruxelles-Ville, Saint-Gilles, Anderlecht et Uccle. En 2025, nous avons renforcé ce maillage en intégrant notre Point Info d'Etterbeek. Bien que nos accompagnements concernent des jeunes issus des 19 communes bruxelloises, nous constatons cette année une concentration plus importante de jeunes provenant d'Anderlecht, de Molenbeek-Saint-Jean et de Bruxelles-Ville.

Cette présence dans différents lieux de Bruxelles, au plus près des jeunes, facilite le premier contact et favorise l'adhésion au suivi. Une fois l'accompagnement engagé, les jeunes se déplacent plus aisément vers d'autres points du service. Cet ancrage local constitue donc un levier essentiel pour aller à la rencontre des jeunes et initier l'accompagnement.

Il contribue également à fluidifier le travail psychosocial, grâce au développement de partenariats avec des acteurs institutionnels et de terrain (services de prévention, AMO, maisons de jeunes, etc.) Depuis 2024, le service participe aux coordinations sociales de Saint-Gilles, Bruxelles-Ville et Anderlecht, ainsi qu'à celle d'Etterbeek en 2025. Des rencontres avec les cellules ISP de plusieurs CPAS ont également été organisées afin de renforcer les collaborations locales.

“

Cette permanence (emploi) constitue une première porte d'entrée vers le service. Elle offre un espace de remobilisation progressive, adapté aux besoins de chaque jeune.

”

Le réseau partenaires

En 2025, le service Jobcoaching a développé et renforcé son réseau de partenaires.

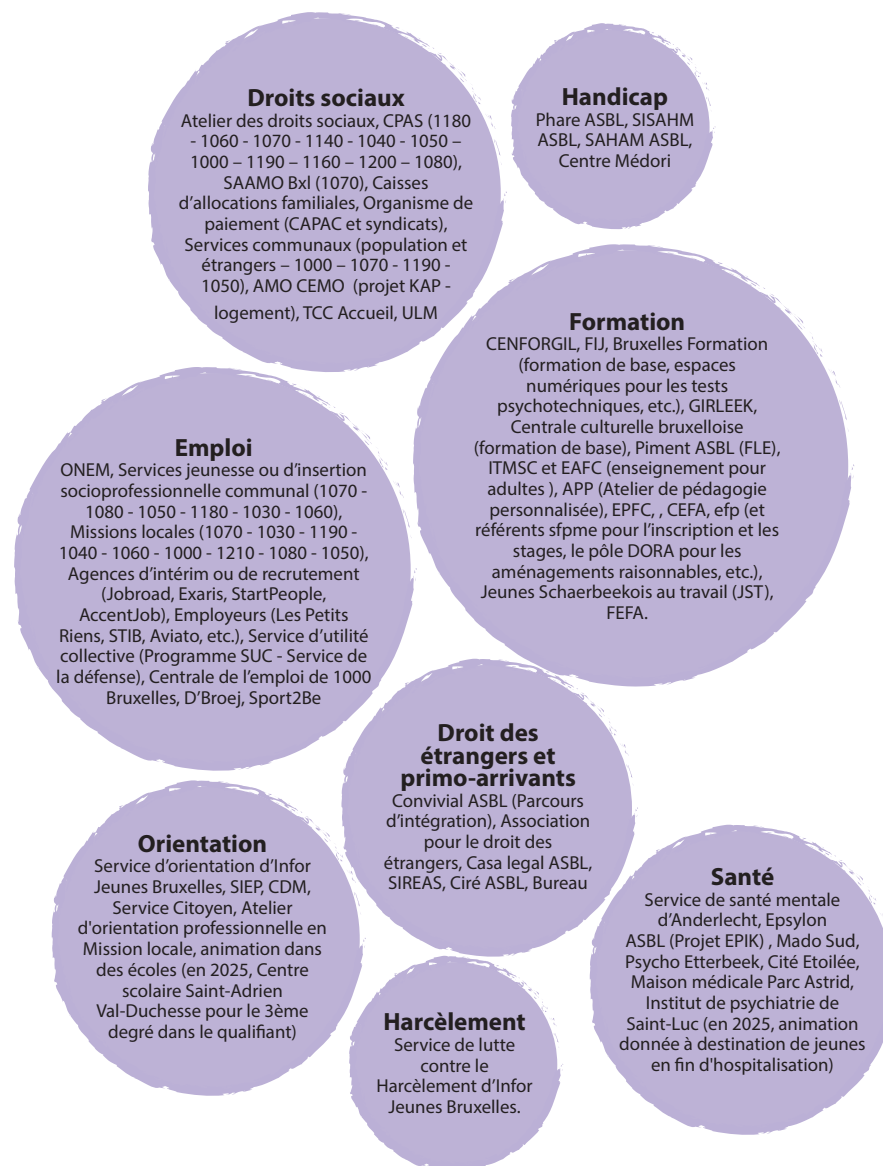
En plus des partenaires de la convention NEET, les jobcoachs ont rencontré les travailleurs de différentes antennes Actiris et des services internes (Youth Guarantee, Services diversité et inclusion, service disponibilité, Chèques TIC, chèques langues, etc.) L'accès au réseau Actiris a permis de développer une meilleure compréhension de l'écosystème « Actiris », de son réseau interne et du fonctionnement de l'institution.

Des effets concrets sur le public accompagné

En 2025, le service Jobcoaching a confirmé son utilité en proposant un accompagnement global, de proximité et adapté aux jeunes les plus éloignés du marché du travail.

Au-delà de la concrétisation de projets professionnels, les jobcoachs constatent des effets concrets et durables sur les jeunes accompagnés :

- une amélioration de leur situation globale, ainsi que de leur environnement proche
- un renforcement de la confiance en soi et de l'estime personnelle
- une plus grande autonomie dans les démarches
- une meilleure compréhension du monde du travail, de ses institutions, de ses codes, des dispositifs d'aide à l'emploi, ainsi que de l'importance du réseau professionnel.



Réseau de partenaires du Service Jobcoaching

UN RÉSEAU DE PARTENAIRES

Le projet Trec One a pour objectif de se rapprocher des jeunes via des permanences décentralisées. En conséquence, chaque Point Info développe un réseau de partenaires qui lui est propre et qui permet d'articuler plus efficacement les missions d'Infor Jeunes Bruxelles selon les besoins et les réalités locales. Par ailleurs, ces partenariats visent à décloisonner l'offre de services à destination des jeunes et permettent une approche plus globale de leur trajectoire.

Les Points Infos s'ancrent dans un réseau communal qui s'intensifie d'année en année. La structuration des partenariats locaux s'appuie de plus en plus sur des politiques régionales dans les domaines de la prévention, de la lutte contre le décrochage scolaire ou de l'aide sociale de première ligne qui viennent intensifier les missions définies par décret des centres d'information jeunesse. Nous travaillons donc de manière structurelle avec différents organismes mais également sur des projets annuels ou ponctuels.

Par ailleurs, le développement de notre réseau tente de maintenir un équilibre dans nos collaborations. En conséquence, nous veillons à collaborer avec des dispositifs à destination des majeurs et des mineurs mais également avec tous types de structures. L'objectif est de développer un réseau large qui puisse soutenir les jeunes dans la réalisation de leurs objectifs personnels, tout en respectant les impératifs institutionnels. Nous sommes donc à la croisée de nombreux chemins, là où les jeunes se trouvent. La multiplicité de nos partenariats témoigne bien de cette présence auprès des jeunes cherchant leur place dans la société.

En parallèle, il nous est également arrivé d'observer des vides de services ou une inefficacité dans les relais vers des structures d'accompagnement. Dans ces cas-là, nous tentons de combler ce vide en développant une solution adaptée en interne. Nos trois services spécialisés développent également leur propre réseau de partenaires afin d'assurer une approche globale dans leur prise en charge. Ensemble, tous nos services collaborent à la création d'un réseau large et cohérent d'acteurs travaillant avec les jeunes.

Notre réseau en 2025

En 2025, nos partenariats se sont stabilisés et développés, notamment via nos actions collectives. Les tendances observées sur les dernières années montrent également un intérêt croissant de la part des structures communales et des CPAS. Ces collaborations s'expliquent notamment par l'augmentation du nombre de jeunes majeurs en situations de précarité. Les structures d'aide sociale et de prévention se retrouvent ainsi poussées à rechercher des partenaires susceptibles de les aider dans leur mission d'insertion. Infor Jeunes Bruxelles est, aujourd'hui, un des rares acteurs capables d'apporter des réponses concrètes et globales à un public de jeunes adultes en situation de précarité, devenus parfois particulièrement méfiants vis-à-vis des structures d'aide peu adaptées dans leur posture d'accueil.

En plus de ces partenariats locaux, nos collaborations avec les écoles se sont également structurées en 2024-2025 notamment via la mise en place du Programme-cadre. Notre service de lutte contre le harcèlement scolaire travaille en collaboration avec 20 écoles à l'autonomisation

de cellules « bien-être » au sein de leur établissement.

Enfin, en 2025, notre service d'accompagnement à l'emploi à destination des jeunes en situation neet, le service Jobcoaching, a également développé de nouveaux partenariats sur les matières d'emploi et de formation. Ces thématiques, présentes dans le programme de la Garantie pour la Jeunesse, disposent d'une attention particulière au sein de l'information et l'orientation de première ligne.

Au total, en 2025, nous avons travaillé avec 103 partenaires structurels, 52 partenaires ponctuels (sur un projet annuel et/ou occasionnel) et 71 écoles via des actions collectives.



Les écoles touchées par nos actions collectives en 2025 (tous services confondus)

Cette liste ne reprend pas les 20 écoles avec lesquelles le Service de lutte contre le harcèlement scolaire travaille dans le cadre du Programme-cadre de l'observatoire du climat scolaire

En Région de Bruxelles-Capitale

1000 - Bruxelles

Institut Charles Gheude
Institut Diderot
Athénée Léon Lepage
Atheneum Brussel
Athénée Robert Catteau
Institut Saint-Louis Bruxelles

1020 - Laeken

Institut Maris Stella
Collège la Fraternité
Athénée Royale Rive Gauche

1030 - Schaerbeek

École Singelijn Second'air
Athénée Fernand Blum
Institut technique Cardinal Mercier
GO! Atheneum Emanuel Hiel

1040 - Etterbeek

GO! Atheneum Etterbeek
Institut Reine Fabiola
Institut Saint Joseph
Collège Saint-Michel

1050 - Ixelles

Athénée Charles Janssens
Groupe scolaire des étangs n°5
Groupe scolaire des étangs n°5
Centre scolaire Saint Adrien Val
duchesse
Institut René Cartigny

1060 - St Gilles

Lycée Intégral Roger Lallemand
École JJ Michel
Institut Sainte Marie
Institut Saint Jean Baptise La Salle

1070 - Anderlecht

Sint-Guido Instituut
Institut de la Providence
Institut de la Providence
Institut Redouté Pfeiffer
Athénée Léonard Da Vinci
Institut Marie Immaculée
Athénée Royal Joseph Bracops

1080 - Molenbeek- St- Jean

École des sources du gai savoir
Institut des Ursulines
Athénée Royal de Sippelberg
Atheneum Caroline Pauwels
Institut La Plume
Athénée Royal Toots Thielemans
École secondaire plurielle -
Maritime

1090 - Jette

Collège Saint-Pierre de Jette
École Joie de vivre

1130 - Haren

Collège des étoiles
Institut Sainte Famille d'Helmet
Institut La Vertu

1140 - Evere

Athénée Royal d'Evere

1150 - Woluwe-St-Pierre

Centre scolaire Eddy Merckx
Collège Jean XXIII

1160 - Auderghem

Centre scolaire Saint Adrien Val
duchesse
Autre côté de l'école

1170 - Watermael-Boisfort

Institut de l'Assomption

1180 - Uccle

Institut Notre-Dame des Champs
Collège Saint-Pierre

Athénée Royale d'Uccle 2
École Active
École Notre dame de la Consolation
Collège de Bruxelles
Campus Saint Jean

1081 - Koekelberg

École des Ursulines Sacré-Coeur
Athénée Royal Koekelberg

1083 - Ganshoren

Athénée Royal de Ganshoren

1190 - Forest

Institut Saint Vincent de Paul
Athénée Royal Victor Horta

1200 - Woluwe-St-Lambert

Collège Don Bosco
Mater Dei-Instituut
École Vervloesem
Collège Sacré-Coeur de Lindthout
Institut des Dames de Marie
Institut de la Providence

Autres régions

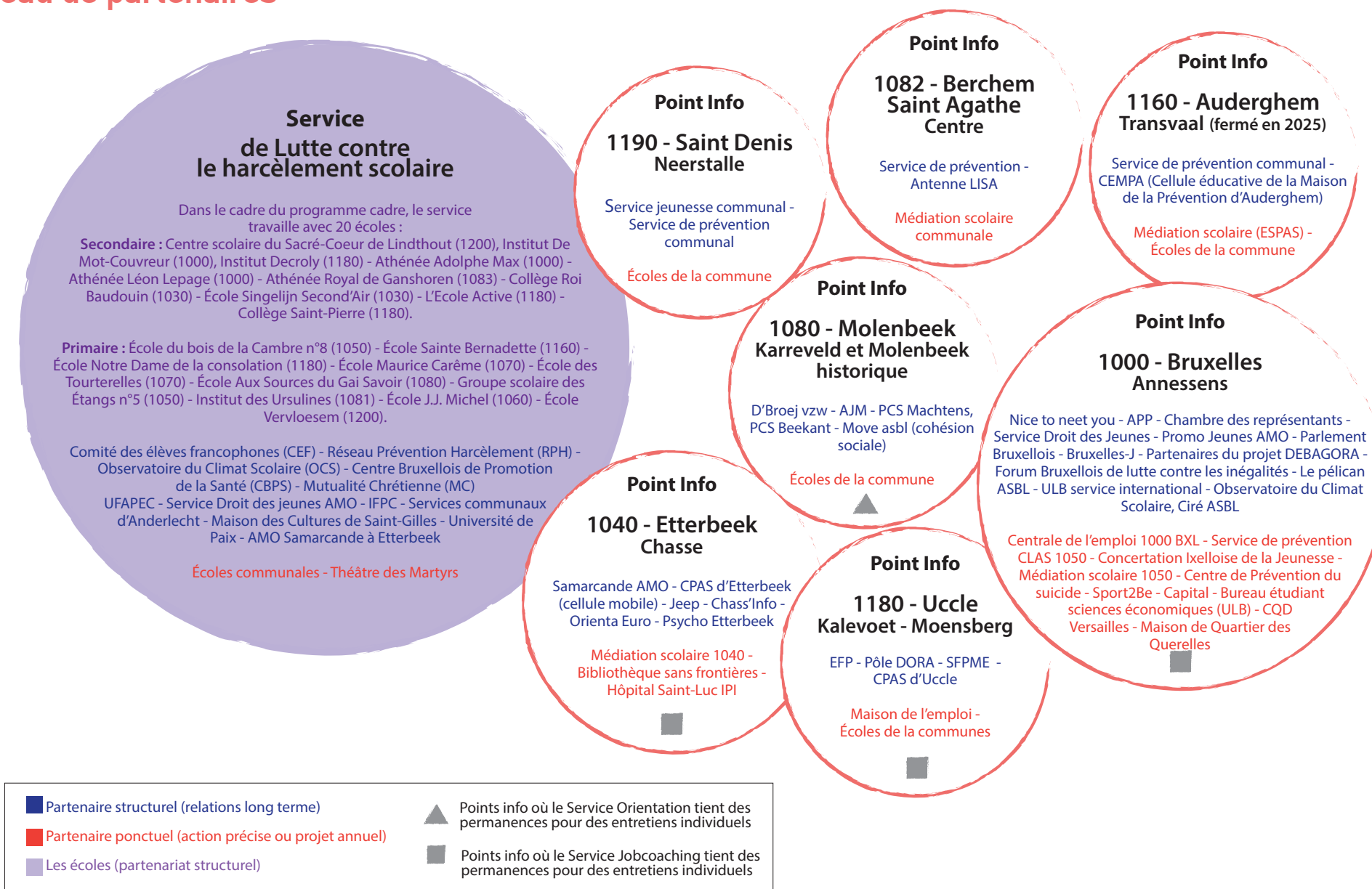
1400 - Nivelles

Institut du Sacré-Coeur de Nivelles

7000 - Mons

Athénée royal de Mons

Réseau de partenaires



Point Info

1210 - Saint Josse Centre

SIEP - Pôle académique de Bruxelles -
Cité des métiers - FWB - Bruxelles
Formation - Actiris - Enseignement
pour adultes - Jeep

CCGPE - DGPEO -
Écoles de la commune

Point Info

1140 - Evere Paduwa

SIEP - Cohésion sociale d'Evere - Maison
de jeunes Le regard - Service de
prévention communal - Polbruno

École de devoir d'Evere - CPAS
d'Evere - Écoles de la
commune

Service Orientation scolaire et Professionnelle

Cité des métiers - Pôle académique
de Bruxelles - FWB

Écoles secondaires (animations jeunes
et soirées parents) - cellules CPAS-
antennes Actiris - Amarrage+ -
centres PMS

Service Jobcoaching

EFP - Service jeunesse et le CUBE de Saint-Gilles - Service
jeunesse d'Anderlecht - Actiris - Antennes Actiris - Actiris
international - Service inclusion et le service Youth Guarantee
d'Actiris - Coordination sociale de Saint-Gilles (CPAS-GT ISP) -
Plateforme Jeunesse et GT ISP d'Anderlecht - Centrale de l'emploi de
1000 Bruxelles - Bruxelles Formation (BF tremplin et programme Youth
Discovery) - SIEP - JEEP BXL (Festival Glow up) - Partenaires de la
convention Neet

Cité des métiers - Commission zonale de la Mission locale de 1000 BXL
Service social de Cureghem - Service prévention et service emploi
d'Uccle - GT Emploi-ISP Uccle - CPAS de Molenbeek, de 1000 Bruxelles
et de Woluwe-Saint-Lambert - Boutique emploi formation (BEF) de
Saint-Gilles - Horeca forma be pro - Duo for a job, Team4Job -
Jobroad - Service citoyen et service d'utilité collective -
Missions locales de 1060, 1080 et 1030 - Union des
Locataires Marolienne - Sport2Be - La Défense
(Reboot4You) - MADO Sud - Psycho Etterbeek

Point Info

1060 - Saint Gilles Porte de Hal

Service jeunesse communal - Service
d'accrochage scolaire - École des devoirs
(CIFA, FIJ, SSJ, etc.)

CPAS Point d'appui - Cellule ISP du
CPAS de Saint-Gilles, MJ (Bazar et
la Cité des jeunes) - Jeep



Point Info

1070 - Anderlecht Cureghem Bara

Service jeunesse communal - Service de
prévention communal - Antenne scolaire
Jeep - Le pélican ASBL - Collectif Tkt je
gère - Lire et écrire ASBL

Alhambra AMO - AMO TCC Accueil
PASQ - Sport2Be



Point Info

1200 - Woluwe Saint Lambert George Henri

Service jeunesse JJJY - Service de prévention
et Antenne scolaire - CPAS (coordination
sociale) - Maison de jeunes Le Gué - Maison
de jeunes Antichambre

Médiation scolaire 1150 - Écoles
de la commune

LE SERVICE COMMUNICATION

Notre site IJBXL.be

Depuis le lancement de notre nouveau site en 2024, l'ensemble des contenus a fait l'objet d'une mise à jour complète. Ce travail s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue, avec une attention particulière portée à l'ergonomie et à l'expérience utilisateur, afin de répondre au mieux aux attentes et aux besoins de nos publics.

Malgré ces efforts, une diminution de la fréquentation du site a été observée en 2025 : 275.000 visiteurs ont été enregistrés, contre près de 400.000 en 2024. Cette évolution peut notamment s'expliquer par le développement des outils d'intelligence artificielle, qui proposent désormais des réponses claires et synthétiques directement via des interfaces conversationnelles, comme ChatGPT, ou au travers d'aperçus intégrés aux moteurs de recherche, tels que les « AI Overviews » de Google Gemini. En agrégeant rapidement des informations issues de multiples sources, ces dispositifs réduisent le besoin, pour les jeunes, de consulter directement les sites web pour accéder à l'information recherchée. À titre d'exemple, une étude du Pew Research Center consacrée à l'impact des « AI Overviews » indique que lorsque ce type d'aperçu apparaît dans les résultats Google, seuls 8 % des utilisateurs cliquent encore sur un lien de recherche.

Paradoxalement, les contenus d'IJBXL.be sont très régulièrement mobilisés et cités dans ces réponses générées par intelligence artificielle. Notre site contribue

ainsi à alimenter ces outils et à diffuser une information accessible au plus grand nombre. Nous restons toutefois prudents quant à la qualité et à la pertinence de certaines réponses produites. Celles-ci ne tiennent pas toujours compte de la réalité spécifique vécue par les jeunes ni de la complexité de certaines situations individuelles. Des raccourcis, approximations ou amalgames avec des informations inexactes provenant d'autres sources peuvent également apparaître, au risque de générer des réponses partielles, voire erronées.

En 2025, le site a totalisé 490.612 pages vues. Les 15 pages les plus consultées concernaient principalement les thématiques suivantes :

- l'obtention du CESS (jury central, promotion sociale, etc.) ;
- les droits sociaux (CPAS, complément de chômage, aide juridique, etc.) ;
- le logement (garantie locative, domiciliation, etc.) ;
- l'enseignement supérieur et les règles de finançabilité ;
- l'emploi (premier emploi, job étudiant, etc.) ;
- la citoyenneté (fiscalité, etc.).

Nos réseaux sociaux

En 2025, les formats de vidéos courtes continuent de dominer les réseaux sociaux. Appréciables pour leur côté rapide, dynamique et facile à partager, ces vidéos permettent d'augmenter fortement la visibilité de nos contenus. Afin d'adapter au mieux notre communication,

nous assurons une veille régulière des tendances numériques et des usages des jeunes.

Les plateformes les plus utilisées par les 16-24 ans sont Instagram (76 %), Snapchat (63 %) et TikTok (60 %). Sur cette base, nous avons renforcé notre présence sur TikTok et Instagram en développant principalement des contenus vidéo informatifs, accessibles et adaptés aux usages de ce public.

Selon le rapport Eurobaromètre « Social Media Survey 2025 », 66 % des jeunes de 16 à 25 ans utilisent les réseaux sociaux pour s'informer. TikTok et Instagram sont donc devenus de véritables canaux d'information pour les jeunes. Cette tendance se reflète dans les résultats obtenus par nos contenus :

- Accéder aux études supérieures sans CESS : 141.300 vues
- AOA/AOC, résultats et conseils de classe dans l'enseignement secondaire : 78.790 vues
- Comment calculer son salaire net : 73.313 vues
- Micro-trottoir : travailler pendant ses études : 62.200 vues
- Nouvelle législation sur les loyers à Bruxelles : 45.100 vues
- Micro-trottoir : les 650 heures de job étudiant : 49.450 vues
- Garanties locatives : quels changements ? : 32.921 vues
- Micro-trottoir : le respect des droits des jobistes : 23.621 vues
- Charges locatives : 20.162 vues

À ce jour, notre compte TikTok compte plus de 21.000 abonnés et plus de 80.300 mentions « J'aime ». En 2025, nous avons renforcé notre stratégie autour des formats courts afin de nous rapprocher davantage des jeunes et de toucher un public plus large. Cette stratégie nous a permis de gagner plus de 2.000 abonnés supplémentaires, d'augmenter la visibilité de notre profil et de générer plus de 500 commentaires. Toutes les vidéos publiées sur TikTok sont également diffusées sur nos autres plateformes.

Projet vidéo : les jeunes face au marché de l'emploi

Nous avons également réalisé une série de vidéos autour du thème « Les jeunes face au marché de l'emploi ». 6 vidéos de type micro-trottoir ont été produites, chacune se termine par l'intervention d'un informateur apportant une information claire, fiable et vérifiée. Grâce à leur format participatif et proche des réalités vécues par les jeunes, ces vidéos ont généré plus de 160.000 vues et suscité beaucoup d'engagement de notre public.

Nos 60 ans

En 2025, le Service communication s'est fortement mobilisé dans la conception et l'organisation de l'événement célébrant les 60 ans d'Infor Jeunes Bruxelles. À travers la création d'une exposition immersive, nous avons souhaité mettre en valeur l'histoire de notre association ainsi que l'identité de nos différents services, au moyen de stands, d'affiches et d'installations présentant nos actions et nos missions.

Cet événement a également permis de développer de nouveaux outils de communication destinés à valoriser notre travail quotidien, à mettre en avant nos partenaires

et à illustrer concrètement notre impact auprès des jeunes. Ces supports ont été pensés pour pouvoir être réutilisés dans le cadre de nos futures actions de communication.

Nous revenons sur la célébration de nos 60 ans plus loin dans ce rapport.



Aperçu de la grille de notre compte Instagram



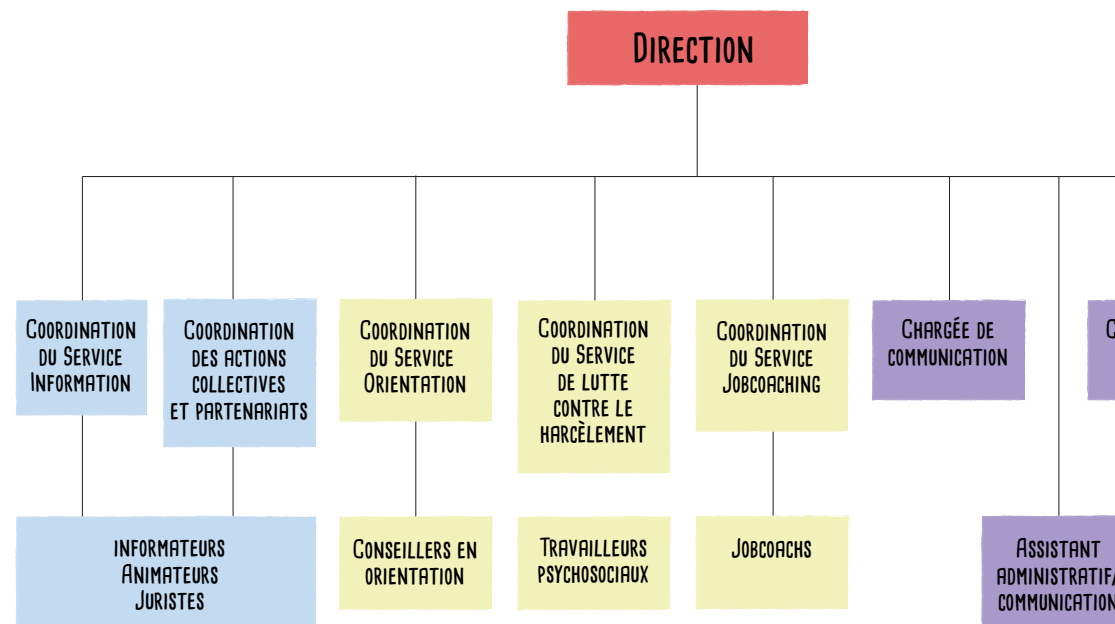
Miniature d'un des 6 Tiktok sur « Les jeunes face au marché de l'emploi »

RESSOURCES HUMAINES ET FORMATIONS



En 2025, Infor Jeunes Bruxelles c'est :

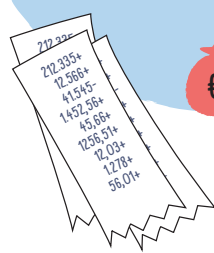
- 23 travailleurs
- 20,90 ETP répartis sur 15 temps plein et 8 temps partiels
- 107 journées de formation suivies en 2025 pour l'ensemble de l'équipe
- un taux de participation du personnel à la formation continue de 96 %



BUDGET

DÉPENSES

CHARGES DE FONCTIONNEMENT.....170.149,36 €
CHARGES DU PERSONNEL.....1.574.918,49 €
AUTRES CHARGES.....6.216,54 €



RECETTES

SUBVENTIONS PUBLIQUES.....1.775.791,28 €
RECETTES D'ACTIVITÉS.....15.060,00 €
AUTRES RECETTES.....3.943,66 €



CHARGÉE DE MISSION

COMPTABLE

LES 60 ANS D'INFOR JEUNES BRUXELLES

60 ans déjà !

Depuis six décennies, nous sommes aux côtés des jeunes, et ça se fête ! Nés sous le nom de Téléjeune, le premier centre d'information jeunesse de Belgique, nous avons déjà une ambition claire : écouter les besoins des jeunes et y répondre de manière concrète et accessible.

À l'occasion de nos 60 ans, nous avons souhaité célébrer cette histoire et mettre en lumière ce qui nous anime depuis le début : informer, accompagner et soutenir les jeunes dans toutes les dimensions de leur vie.



L'équipe d'Infor Jeunes en 1966

Un moment de célébration et une exposition

Pour marquer cet anniversaire, nous avons investi le Parlement bruxellois avec une exposition immersive consacrée à l'information jeunesse.

L'exposition retraçait l'évolution de l'association depuis 1965 et présentait la diversité de nos services à travers des stands, affiches, outils et installations interactives. L'objectif était de rendre visible la réalité de notre travail de terrain, mais aussi de montrer l'importance de l'information jeunesse dans un contexte social, scolaire et administratif de plus en plus complexe.

Les visiteurs ont d'abord été invités à découvrir des témoignages de jeunes mettant en lumière leurs préoccupations actuelles : études, emploi, logement, droits sociaux, santé mentale ou encore discriminations. Nous avons ensuite présenté plusieurs parcours inspirés de situations rencontrées dans nos permanences afin d'illustrer la diversité des réalités vécues par les jeunes et l'importance d'un accompagnement adapté et global.

Un espace était également consacré à nos partenaires, acteurs essentiels de notre travail en réseau et du projet Trec One.



Pierre-Yves, directeur du Service Droit des Jeunes Point Info de Bruxelles (1000)

Extraits des portraits des partenaires

Chaque service d'Infor Jeunes Bruxelles était présenté de manière concrète et interactive : reconstitution d'une permanence du Service information, outils et mises en situation proposés par le Service orientation, témoignages de jeunes accompagnés en Jobcoaching ou encore découverte des outils développés par le Service de lutte contre le harcèlement scolaire.

Focus sur la jeunesse bruxelloise

À Bruxelles, la jeunesse est plurielle. Elle se construit à travers des parcours scolaires variés, des origines sociales diverses et des réalités multiples. Elle est traversée par des inégalités et des discriminations, mais aussi par des projets, des rêves et des aspirations propres à chacun.

Depuis 1965, Infor Jeunes Bruxelles développe des méthodes et des services adaptés à la complexité croissante des parcours de vie. Travailler avec les jeunes implique de s'adapter en permanence à leurs réalités, en constante évolution. La jeunesse n'est pas figée : elle évolue et ses préoccupations reflètent le contexte social et économique dans lequel elle s'inscrit.

À l'occasion de nos 60 ans, nous avons souhaité mettre en lumière cette diversité à travers une série de témoignages de jeunes accompagnés par nos services.

Accompagner les jeunes dans leurs choix d'études ou de formation, soutenir leur motivation et répondre à

la diversité de leurs besoins demande du temps et des ressources adaptées. C'est le rôle de nos services, qui ont souligné dans l'exposition la diversité des freins rencontrés et l'importance de les comprendre dans une approche psychosociale globale. Cela repose sur notre expertise généraliste et la collaboration entre services.

Enfin, l'exposition visait aussi à illustrer concrètement notre travail de terrain. Les visiteurs ont pu découvrir et tester des outils utilisés par les services Information, Orientation et par le Service de lutte contre le harcèlement scolaire. Certains dispositifs pédagogiques, destinés aux jeunes et aux professionnels, sont reconnus par la Fédération Wallonie-Bruxelles et accessibles sur « enseignement.be », dans la boîte à outils dédiée à l'amélioration du climat scolaire.

Une permanence immersive a également été reconstituée pour illustrer le travail quotidien de nos informateurs en Point Info.



Reconstitution d'un point Info, avec un mur reprenant des questions des jeunes

Un programme riche en échanges et en réflexion

Le jeudi 4 décembre 2025, le vernissage a marqué le lancement des festivités. Nos partenaires se sont réunis pour un moment convivial, ponctué par les interventions de Stéphanie Lange (représentant Valérie Lescrenier, Ministre de la Jeunesse à la Fédération Wallonie-Bruxelles), Rachid Madrane, Nadia Achbany (directrice du CIDJ), Souleyman Lakdim (Délégué général aux droits de l'enfant) et Mélanie Rigole, notre directrice. Tous ont rappelé l'importance de l'information jeunesse et de l'accès aux droits dans un contexte social en constante évolution. La soirée s'est clôturée par un moment symbolique où l'équipe a soufflé ses bougies.

Nous avons ensuite proposé trois temps forts sur place : une conférence des services Information, Orientation et Jobcoaching, une conférence sur le harcèlement scolaire, ainsi que des animations menées par le service de lutte contre le harcèlement.

Le vendredi, la conférence principale a porté sur une question centrale pour Infor Jeunes Bruxelles : comment continuer à accompagner les jeunes de manière claire et cohérente dans un contexte de réformes constantes ? Enseignement, emploi, chômage ou aide sociale évoluent rapidement, ce qui exige un travail permanent de veille et d'actualisation afin de garantir une information fiable et compréhensible.

Cette rencontre a permis de partager la réalité de terrain : des règles qui se croisent, s'additionnent et peuvent parfois créer des effets en cascade sur les parcours des jeunes (par

exemple entre études, allocations familiales et emploi). Les échanges ont également permis de réfléchir à des outils communs et ont abouti à la création de « check-lists » de bonnes pratiques pour analyser les situations.

Le lendemain, le service de lutte contre le harcèlement scolaire a animé une conférence à destination des professionnels du secteur ainsi que des ateliers pour des élèves du secondaire. Ces activités visaient à mieux comprendre le phénomène du harcèlement et à outiller jeunes et équipes éducatives pour favoriser un climat scolaire plus serein et positif.

Éclairer les choix, renforcer les parcours

La célébration de nos 60 ans aura permis de mettre en lumière ce qui fait la force d'Infor Jeunes Bruxelles aujourd'hui : notre capacité à nous adapter, à analyser les évolutions, à en mesurer les impacts pour les jeunes et à construire, collectivement, des outils pertinents pour les accompagner.

Elle rappelle également qu'au cœur de notre action se trouvent avant tout des jeunes, aux parcours, besoins, envies et questionnements multiples, et que notre mission demeure d'apporter une réponse neutre et sans jugement qui puisse permettre à chacun de poser ses choix et de prendre ses décisions en pleine conscience, autonomie et liberté.

Une colonne de portraits de jeunes bruxellois et leurs questionnement

Stand dédié à nos partenaires

Panneaux qui reprennent nos 60 ans d'histoire



L'équipe prépa de l'expo



Panneaux du Service Jobcoaching qui expliquent le parcours de quatre jeunes durant leur accompagnement

Un public captivé par les discours sur la jeunesse

Des intervenants impliqués dans le secteur jeunesse

Une équipe émue par la reconnaissance de son travail



Aperçu de la carte de notre réseau de partenaires

Stand du Service Orientation qui présenter ses outils

Notre maître de cérémonie, Laurent Lefèvre, membre de notre CA

Le discours de notre directrice autour des enjeux de la jeunesse



Jaelle, 19 ans

« Ce qui m'inquiète dans mon futur métier, c'est qu'en cas de nouvelles vagues de virus et de manque de personnel, les infirmier-ères ne pourront plus prendre soin des patients correctement. »



Oxana, 23 ans

« J'espère vraiment trouver un travail stable après avoir fini les études, surtout un travail qui me plaît. Il y a beaucoup de compétitivité, ça ne sera pas facile. »



Abraham, 21 ans

« C'est compliqué d'allier études et job étudiant. Quand on travaille, il est difficile d'assister à tous les cours et pendant les examens, on n'a pas vraiment de temps pour les révisions. »



Olivia, 23 ans

« Je redoute l'extinction du vivant, de la faune et de la flore. »



Maimouna, 23 ans

« Je m'inquiète du développement de l'IA et de la disparition des emplois dans le futur, avec les robots qui font tout à notre place. Je trouve ça dangereux pour le travail, mais aussi pour la vie de tous les jours. »



Melina, 21 ans

« J'ai peur pour mon avenir après mes 3 années d'études, même si je réussis. J'ai des troubles d'apprentissage, et ça rend les choses vraiment compliquées. Peu de gens comprennent ce que ça implique, mais dans les études supérieures, c'est difficile à faire reconnaître et à adapter. »



Lili, 21 ans

« La montée de l'extrême droite dans le monde m'inquiète, surtout pour les droits humains. Le manque d'action face aux conflits, notamment au Moyen-Orient et en Afrique, ajoute à cette inquiétude. J'espère qu'on sera capables de se mobiliser pour plus de solidarité et de paix. »



Lucie, 22 ans

« J'ai peur de ne pas pouvoir vivre de mes passions à cause du coût de la vie. Je crains de devoir travailler dans un domaine que je n'aime pas et de ne pas être épanouie. »



Nicolas, 23 ans

« La dégradation des conditions de travail, surtout dans la culture et le social, ça fait peur. On a l'impression que ces métiers vont être encore plus dévalorisés qu'ils ne le sont déjà. J'espère qu'il y aura une vraie prise de conscience et que les gens vont se mobiliser. »



Wiam, 20 ans

« Ce qui m'inquiète, c'est de ne pas trouver de travail à Bruxelles. »

Extrait de la série « 60 portraits de jeunes bruxellois et de leurs préoccupations » présentée dans le cadre de l'exposition des 60 ans de l'asbl



Thomas, 24 ans

« J'aimerais trouver un emploi dans un domaine que j'aime et bien gagner ma vie. Mais je m'inquiète de la montée de l'extrême droite en Europe et dans le monde ainsi que des guerres qui pourraient survenir. »



Ysaline, 19 ans

« Ce qui me choque, c'est le réchauffement climatique et surtout l'inaction des grands pouvoirs, mais aussi l'ignorance des gens. Et puis, il y a aussi le manque de réaction face aux discriminations ou aux mouvements haineux contre les minorités. »



Elise, 18 ans

« Je m'inquiète pour l'avenir à cause des conflits qui éclatent un peu partout dans le monde. »



Louka, 23 ans

« J'ai l'impression que ces derniers mois, la situation s'est vraiment dégradée partout dans le monde, et très vite. Forcément, ça n'aide pas les jeunes à démarrer dans la vie ou à se construire. L'avenir ne paraît pas très joyeux. »



Terry, 18 ans

« Les nouvelles mesures politiques m'inquiètent, parce qu'elles nous poussent à travailler comme si c'était l'essence de la vie. En tant qu'artiste, je me sens visé : on essaie de limiter notre liberté d'expression et de nous enfermer dans un cadre. »



Gautier, 24 ans

« Je suis préoccupé par ma situation financière. Je n'ai droit à aucune aide financière, ni à une bourse. Je ne peux pas travailler à cause de mon emploi du temps chargé, alors je fais de la récup. »



Gédeon, 24 ans

« Je redoute les années qui viennent, car en tant qu'étudiant étranger, je dois redoubler d'efforts par rapports aux autres. »



Vinciane, 22 ans

« L'indexation des loyers est une réelle préoccupation pour l'avenir. En tant qu'étudiants ça nous complique beaucoup les choses. »



Sarah, 23 ans

« Je vois beaucoup d'inégalités entre les jeunes. De mon côté, je n'ai pas d'aide financière de mes parents, donc je dois tout assumer seule. Je travaille énormément, et ça m'empêche de vraiment me concentrer sur mes études. »

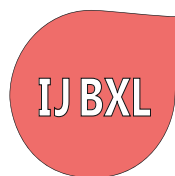


Louise, 22 ans

« Mes préoccupations sont les droits de l'homme dans le monde. Le fait que Trump ait été élu. Il y a plein de plaintes contre lui et en même temps certains se disent qu'ils peuvent agir comme lui. »

Si vous souhaitez en savoir plus sur nos articles, nos actualités et nos publications n'hésitez pas à vous rendre sur notre site : ijbxl.be





Infor Jeunes Bruxelles

En abrégé Infor Jeunes Bruxelles ASBL
RPM Région de Bruxelles Capitale
Numéro d'entreprise : 0417635874

Siège social :

Rue Van Artevelde 155

1000 Bruxelles

Tél : 02/514.41.11

IBAN : BE57 0680 6669 8035 - Belfius

Siège administratif :

Bld Adolphe Max 13-17

1000 Bruxelles

Tél: 02/223.12.52

